



BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI

2019

RAPPORT SUR LA
STABILITE FINANCIERE

EXERCICE 2019 – NUMERO 5

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ENCADRES	iii
LISTE DES TABLEAUX	iv
LISTE DES GRAPHIQUES.....	v
LISTE DES ACRONYMES	vi
PREFACE	ix
RESUME.....	x

CHAPITRE 1 : CONTEXTE MACROECONOMIQUE MONDIAL, REGIONAL ET NATIONAL..... 1

1.1. Contexte international et régional	3
1.1.1. Environnement économique mondial	3
1.1.2. Environnement économique en Afrique Subsaharienne	5
1.1.3. Environnement économique régional	6
1.2. Défis pour la stabilité financière du Burundi	8
1.2.1. Augmentation de la dette publique.....	8
1.2.2. Evolution de la production et des cours des produits de base.....	9
1.2.3. Dépréciation de la monnaie nationale.....	10
1.2.4. Chute de la croissance dans les principaux pays partenaires commerciaux.....	12
1.3. Contexte macroéconomique interne	14
1.3.1. Croissance économique	14
1.3.2. Inflation et taux d'intérêt	14
1.3.3. Finances publiques	15
1.3.4. Endettement des entreprises et des ménages	17

CHAPITRE 2 : SYSTEME FINANCIER BURUNDAIS.....21

2.1. Structure du système financier	23
2.2. Secteur bancaire	24
2.2.1. Situation du secteur bancaire	24
2.2.2. Qualité du portefeuille crédit	26
2.2.3. Adéquation des Fonds propres	28
2.2.4. Liquidité	29
2.2.5. Risque de marché.....	29
2.2.6. Rentabilité du secteur bancaire	29
2.2.7. Tests de résistance	31
2.3. Secteur de la Microfinance	32
2.3.1. Structure du secteur de la Microfinance	32
2.3.2. Ressources du secteur de la Microfinance.....	33

2.3.3. Emplois du secteur de la Microfinance	34
2.3.4. Structure des financements par secteur.....	35
2.3.5. Qualité du portefeuille crédit.....	35
2.3.6. Adéquation des Fonds propres du secteur de la Microfinance.....	36
2.3.7. Liquidité du secteur de la Microfinance	36
2.3.8. Rentabilité du secteur de la Microfinance	36
2.3.9. Exposition envers le secteur bancaire	37
2.3.10. Principaux risques des IMFs	37
2.4. Secteur de l'assurance.....	38
2.4.1. Structure du secteur de l'assurance.....	38
2.4.2. Performances du secteur de l'assurance	39
2.5. Services Financiers Numériques	42
2.5.1. Evolution des transactions sur les services financiers numériques.....	42
2.5.2. Risques liés aux services financiers numériques.....	44
CHAPITRE 3 : MARCHE MONETAIRE ET INFRASTRUCTURES DE MARCHE	45
3.1. Marché monétaire	47
3.1.1. Apports de liquidité par la BRB	47
3.1.2. Marché des titres du Trésor.....	48
3.1.3. Marché interbancaire	49
3.1.4. Taux d'intérêt sur les crédits et les dépôts	50
3.2. Infrastructure de marché : Système de paiement et de règlement	50
3.2.1. Systèmes de paiement et de règlement.....	50
3.2.2. Activités de la chambre de compensation	52
3.2.3. Système de règlement-livraison des titres.....	53
3.3. Circulation fiduciaire	53
CHAPITRE 4 : EVOLUTION DU CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE.....	55
4.1. Supervision du secteur bancaire	57
4.2. Supervision du secteur de la microfinance et des bureaux de changes.....	57
4.3. Supervision des établissements de paiement	58
4.4. Régulation du marché des capitaux	58
4.5. Régulation des compagnies d'assurance	58
4.5.1. Décisions portant agrément des sociétés de courtage.....	58
4.5.2. Autres décisions d'agrément définitif des assurances	59
PERSPECTIVES.....	61
ANNEXES	65

LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 : Le suivi de la pandémie de la COVID-19	13
Encadré 2 : Les défis de l'endettement public.....	19
Encadré 3 : Projets liés à la Modernisation des Systèmes de Paiement.....	54

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Risques sur la stabilité financière en 2019.....	xi
Tableau 2 : Croissance économique dans les pays de la CEA (en %).....	8
Tableau 3 : Dette Publique dans les pays de la CEA (en % du PIB).....	9
Tableau 4 : Réserves de change (en mois d'importations).....	11
Tableau 5 : Croissance économique des principaux pays partenaires.....	13
Tableau 6 : Taux d'inflation* et taux d'intérêts**.....	14
Tableau 7 : Déficit budgétaire dans les pays de la CEA (en % du PIB).....	15
Tableau 8 : Titres du Trésor et créances sur le secteur privé.....	16
Tableau 9 : Dette des ménages et des entreprises (en % du PIB).....	18
Tableau 10 : Endettement net des ménages et des entreprises (en MBIF).....	18
Tableau 11 : Evolution du taux des prêts non performants au niveau de la CEA.....	27
Tableau 12 : Evolution du ratio de liquidité.....	29
Tableau 13 : Concentration des Actifs des IMF's en MBIF.....	33
Tableau 14 : Qualité du portefeuille crédit.....	35
Tableau 15 : Taux de pénétration.....	39

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution des cours du café, du thé et de l'or (en USD).....	10
Graphique 2 : Evolution de la position de change nette du secteur bancaire.....	12
Graphique 3 : Evolution de la dette publique du Burundi	16
Graphique 4 : Synthèse de la situation macroéconomique du Burundi	17
Graphique 5 : Evolution de la structure du système financier.....	23
Graphique 6 : Structure des emplois (en %).....	25
Graphique 7 : Structure des ressources (en %)	25
Graphique 8 : Evolution du ratio des prêts non performants (en %).....	26
Graphique 9 : Structure des créances impayées (en %).....	27
Graphique 10 : Taux de provisionnement des créances non performantes.....	28
Graphique 11 : Evolution de l'adéquation des fonds propres	28
Graphique 12 : Répartition du Produit Net Bancaire (en %)	30
Graphique 13 : Soldes Intermédiaires de Gestion (en Mds).....	30
Graphique 14 : Frais généraux (en MBIF) et Coefficient d'exploitation (en %).....	31
Graphique 15 : Répartition des ressources des IMFs en MBIF.....	34
Graphique 16 : Evolution des emplois des IMFs en MBIF	34
Graphique 17 : Répartition du crédit par secteur d'activité.....	35
Graphique 18 : Evolution des fonds propres	36
Graphique 19 : Indicateurs de rentabilité des IMFs	37
Graphique 20 : Primes par type d'assurance	40
Graphique 21 : Sinistres du secteur.....	41
Graphique 22 : Provisions techniques des assurances	41
Graphique 23 : Transactions effectuées par des banques commerciales	42
Graphique 24 : Evolution des transactions effectuées par les établissements de paiement	43
Graphique 25 : Evolution des comptes en services financiers numériques.....	44
Graphique 26 : Liquidité bancaire (Moyenne journalière en MBIF).....	47
Graphique 27 : Apports de liquidité par appel d'offres de liquidité	48
Graphique 28 : Encours des titres du Trésor détenus par le secteur bancaire.....	49
Graphique 29 : Opérations sur le marché monétaire interbancaire	49
Graphique 30 : Taux moyens débiteur et créateur.....	50
Graphique 31 : Valeur des paiements réglés dans le système ATS (en Mds BIF).....	51
Graphique 32 : Evolution des rejets techniques et financiers.....	51
Graphique 33 : Opérations de la chambre de compensation	52
Graphique 34 : Evolution des titres du Trésor traités via le CSD	53

LISTE DES ACRONYMES

%	: Pourcentage
ACH	: Automated Clearing House
ARCA	: Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances
ARFIC	: Autorité de Régulation de la Filière Café du Burundi
ATS	: Automated Transfer System
BANCOBU	: Banque Commerciale du Burundi
BCE	: Banque Centrale Européenne
BEF	: Banques et Etablissements Financiers
BIF	: Francs Burundi
BIS	: Bank for International Settlements
BISM	: Banque d'Importance Systémique Mondiale
BRB	: Banque de la République du Burundi
CBCB	: Comité de Bâle sur le Contrôle Bancaire
CDEAO	: Communauté pour le Développement Economique de l'Afrique de l'Ouest
CEA	: Communauté Est Africaine
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
CISF	: Comité Interne de Stabilité Financière
CNSF	: Comité National de Stabilité Financière
COMESA	: Common Market for Eastern and Southern Africa
CRDB	: Cooperative and Rural Development Bank
CSD	: Central Securities Depositor
CTST	: Comité Technique de Stabilité Financière
ETI	: Ecobank Transnational Incorporated
EF	: Etablissements financiers
Etc.	: Et Cetera
FMI	: Fonds Monétaire International
FP	: Fonds Propres
GFSR	: Global Financial Stability Report
IMFs	: Institutions de Microfinance
ISTEEBU	: Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
KCB	: Kenya Commercial Bank
Kg	: kilogramme
MBIF	: Millions de francs Burundais
Mds	: Milliards
MFBPE	: Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique
PIB	: Produit Intérieur Brut

PNP	: Prêts Non Performants
p.pc	: Point de pourcentage
ROA	: Return on Assets
ROE	: Return on Equity
T	: Tonnes
Trim.	: Trimestre
USD	: United States Dollar

MISSIONS DE LA BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

1. Définir et mettre en œuvre la politique monétaire ;
2. Définir et mettre en œuvre le régime de change ;
3. Détenir et gérer les réserves officielles de change ;
4. Réglementer et superviser les banques, les établissements financiers et les institutions de microfinance ;
5. Emettre les billets de banque et les pièces de monnaie ;
6. Promouvoir un système financier stable et solide;
7. Promouvoir un système de paiement national fiable, efficient et solide
8. Agir en qualité de Caissier de l'Etat ;
9. Réaliser toute autre tâche prévue par les statuts qui la régissent ;
10. Réaliser toute tâche que toute autre loi confierait à la Banque, sous réserve de sa compatibilité avec son autonomie.

VISION

La BRB, une Banque Centrale moderne dotée de compétences techniques capables d'impulser l'innovation et d'assurer la stabilité du système financier pour un développement durable de l'économie burundaise.

PREFACE



A la suite de la crise financière mondiale de 2008, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a mis à la disposition des autorités de surveillance bancaire des outils macroprudentiels pouvant leur permettre d'améliorer la résilience des systèmes financiers en général et des systèmes bancaires en particulier.

Ainsi, la Banque de la République du Burundi (BRB), sur base de la loi n° 1/34 du 02 décembre 2008 portant ses statuts, lui conférant la mission de promouvoir un système financier stable et solide, continue de renforcer son dispositif institutionnel et réglementaire afin d'assurer la stabilité du système financier, socle du développement économique.

A travers cette cinquième édition du rapport de stabilité financière, portant sur l'année 2019, la Banque de la République du Burundi informe ses partenaires, sur les vulnérabilités qui ont pesé sur le système financier burundais au cours de l'année 2019 et les mesures prises pour mitiger leurs impacts. La connaissance et l'évaluation de ces vulnérabilités est une étape importante pour la prévention des risques systémiques, la gestion des crises financières ainsi que la prise des décisions dans le cadre du renforcement de la stabilité du système financier.

Jean CIZA

Gouverneur

RESUME

En 2019, la croissance économique mondiale a connu un ralentissement, dans un contexte d'incertitude persistante concernant les perspectives du commerce mondial. En Afrique subsaharienne, la croissance s'est avérée moins rapide que prévu dans les prévisions, suite à une conjoncture extérieure moins favorable pour les pays exportateurs de pétrole et à des catastrophes naturelles ayant perturbé l'activité dans un certain nombre de pays.

Au niveau de la CEA, la croissance économique a décéléré, en liaison avec les conflits diplomatiques entre certains pays membres de cette Communauté, qui ont pesé sur les échanges commerciaux.

Au Burundi, la croissance économique a continué son expansion en liaison avec les bonnes performances des secteurs primaire, secondaire et tertiaire, et le secteur financier est resté solide et stable.

Toutefois, des facteurs de vulnérabilités tant internes qu'externes ont pesé sur le système financier burundais. Les vulnérabilités d'origine interne sont liées à l'augmentation de la dette publique, la baisse de la production du thé et de l'or ainsi qu'à la dépréciation de la monnaie nationale tandis que les vulnérabilités d'origine externe ont porté sur baisse des cours du café et du thé sur la marché international, la contraction de l'activité économique dans les principaux pays partenaires en liaison avec la guerre commerciale entre la Chine et les Etats Unis.

Malgré les vulnérabilités observées en 2019, le secteur financier burundais est demeuré solide et stable. D'une part, le secteur a affiché des ratios d'adéquation des fonds propres et de liquidité globale qui sont au-dessus des normes réglementaires. D'autre part, il a affiché des ratios de rentabilité positifs, une amélioration de la qualité du portefeuille crédit et une résilience aux chocs plausibles simulés par la Banque Centrale.

Pour contenir les vulnérabilités du système financier, la Banque Centrale a pris des mesures prudentielles visant le renforcement des fonds propres et a mené une politique monétaire accommodante à travers notamment l'assouplissement des conditions de refinancement.

La Banque Centrale a continué son processus d'adaptation du cadre réglementaire à la loi n°1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires et aux exigences régionales et internationales en matière de stabilité financière. Les cadres réglementaires régissant le secteur des assurances et le marché de capitaux ont aussi connu des évolutions.

En termes de perspectives, l'amélioration des indicateurs macroéconomiques pour l'année 2020 reste incertaine, en raison des perturbations de l'activité économique suite aux mesures entreprises pour contrer la propagation du COVID-19.

En revanche, pour contenir les vulnérabilités qui pourraient peser sur le système financier, la BRB va continuer de mener une politique monétaire accommodante à travers l'assouplissement des conditions de refinancement et de crédit en faveur des secteurs porteurs de croissance afin de booster l'économie et d'alléger l'assèchement de la liquidité des établissements de crédit. La BRB va aussi poursuivre le processus de renforcement du cadre de surveillance micro et macroprudentielle, notamment, à travers la mise en place d'un fonds de garantie des dépôts et de résolution, et la coopération avec les différentes autorités de régulation des autres acteurs du système financier.

Tableau 1 : Risques sur la stabilité financière en 2019

↑	Risque lié à une augmentation de la dette publique
↑	Risque lié à une dépréciation de la monnaie nationale
→	Risque lié à une baisse de la production et des cours des produits de base
→	Risque lié à baisse de la croissance économique dans les principaux pays partenaires commerciaux

Légende

	Risque systémique très élevé
	Risque systémique élevé
	Risque systémique modéré
	Risque systémique faible

NB : La couleur et la flèche indiquent respectivement l'intensité et la direction du risque.



1

CHAPITRE 1 : CONTEXTE MACROECONOMIQUE MONDIAL, REGIONAL ET NATIONAL

L'activité économique mondiale a fait face à des défis en 2019. La « guerre » commerciale entre les Etats Unis et la Chine n'a pas complètement connu des retombées positives malgré un accord préliminaire signé par les deux géants économiques. Ainsi, la persistance des incertitudes liées aux échanges commerciaux et au Brexit, les tensions macroéconomiques dans plusieurs pays émergents et bien d'autres facteurs structurels et sociaux dans les pays avancés ont débouché sur une importante récession à l'échelle mondiale.

1.1. Contexte international et régional

1.1.1. Environnement économique mondial

La croissance économique mondiale a ralenti à environ sa moyenne sur 10 ans, dans un contexte d'incertitude persistante concernant les perspectives du commerce mondial. Les économies des pays avancés ont poursuivi leur ralentissement, en s'approchant de leur potentiel à long terme¹.

Aux Etats-Unis, la croissance a nettement fléchi en 2019 (2,3 contre 2,9% en 2018), suite aux répercussions négatives liées à l'incertitude dans le commerce mondial qui ont découragé l'investissement. Néanmoins, l'emploi et la consommation

sont demeurés solides, soutenus par des mesures de relance qui ont été mises en œuvre. Dans la zone Euro, la croissance a aussi ralenti en 2019 (1,2 contre 1,9% en 2018), en raison de la faiblesse des exportations dans les principales économies fortement exposées au ralentissement des échanges mondiaux comme l'Allemagne et des troubles sociaux et mouvements de grève qui ont pesé sur la demande intérieure en France. En Asie, l'activité économique a aussi régressé (4,6 contre 5,5% en 2018), sous l'effet du ralentissement de la croissance en Chine (6,1 contre 6,7% en 2018) et en Inde (4,2 contre 6,1% en 2018), des répercussions des tensions commerciales et des sanctions prises contre l'Iran par les États-Unis.

Concomitamment à l'affaiblissement de l'activité économique, les marchés financiers ont été volatiles en 2019. Cette volatilité est liée à la persistance des incertitudes dans le commerce et autour du Brexit, à la baisse des rendements sur les marchés due à l'adoption de politiques monétaires plus conciliantes par plusieurs Banques centrales et aux tensions géopolitiques. Tous ces facteurs ont fait que les conditions financières soient plus favorables dans les pays avancés mais pas dans la plupart des pays émergents et ceux en développement.

La contraction de l'activité économique à laquelle s'ajoute le pessimisme des marchés et des réformes de politiques ont abouti à une forte détérioration des rendements des actifs sur les marchés financiers.

¹ Perspectives Economiques Mondiales, Avril 2020

Aux États-Unis, la Federal Reserve (FED) a baissé son taux directeur à deux reprises, en juillet et septembre 2019. A la même période, la Banque Centrale Européenne (BCE) a réduit le taux de rémunération des dépôts et appliqué un assouplissement quantitatif. Les rendements des obligations à 10 ans des Trésors américain, britannique, allemand et français ont perdu entre 60 et 100 points de base entre mars et fin septembre, tandis que le rendement de celles du Trésor italien a diminué de 175 points de base². De même, les cours des titres plus risqués se sont montrés instables. Le montant des obligations à rendement négatif a augmenté jusqu'à atteindre 15 000 milliards de dollars et la baisse des taux d'intérêt pourrait encore durer longtemps³.

Plusieurs Banques Centrales des pays émergents et en développement, ont aussi baissé leurs taux directeurs depuis avril 2019. Les écarts de rendement observés sur les obligations souveraines ont été globalement stables sur cette période⁴, à quelques exceptions près.

Les conséquences d'un ralentissement mondial seraient probablement aussi amplifiées par les niveaux d'endettement élevés. L'encours de la dette globale a atteint le triple du PIB mondial⁵ et est bien plus élevé que le niveau enregistré pendant la récession de 2008-09. La dette des entreprises dans les pays émergents a

explosé. La Chine à elle seule, a enregistré 30.000 Mds de USD, soit 2/3 de l'encours total des entreprises des pays émergents⁶.

Dans le court terme, les systèmes financiers sont demeurés résilients aux vulnérabilités évoquées. Les réformes adoptées dans le système bancaire mondial depuis la crise de 2008-09 ont renforcé la solidité du système financier mondial. Les nouvelles exigences réglementaires qui ont été adoptées en matière de fonds propres, de liquidités et des limites d'endettement ont permis aux banques d'avoir des fonds propres suffisants pour faire face aux vulnérabilités du secteur financier.

De plus, les mesures d'assouplissement des conditions financières mises en œuvre dans bon nombre de pays et l'assouplissement des politiques budgétaires dans certains pays ont contribué à contenir les risques liés à la baisse de la croissance mondiale dans le court terme et à maintenir la stabilité financière.

Toutefois, des zones de vulnérabilités subsistent, notamment, suite à la persistance des incertitudes dans le commerce mondial, aux préoccupations croissantes inspirées des perspectives économiques mondiales et de l'expansion de la pandémie du Corona Virus (COVID-19) depuis janvier 2020. Les principaux facteurs de risques pour la stabilité financière en 2019 ont été liés à la hausse de l'endettement des entreprises, à

² Perspectives de l'Economie Mondiale, octobre 2019

³ Global Financial Stability Report, October 2019

⁴ Rapport sur la Stabilité Financière dans le monde, avril 2020

⁵ Perspectives de l'Economie Mondiale, avril 2020

⁶ Le cercle de la finance internationale de Montréal " La stabilité financière dans un monde incertain" nov 2019

l'augmentation des portefeuilles d'actifs plus risqués et moins liquides détenus par les investisseurs institutionnels⁷ et au recours accru à l'emprunt extérieur par les pays émergents et ceux préémergents⁸.

Les perspectives de 2020 demeurent incertaines. Les mesures qui ont été prises par différents pays pour ralentir la propagation de la Covid-19 et renforcer la capacité des systèmes de santé ont imposé un ralentissement accentué de l'activité économique et mis à mal les espoirs d'une reprise dans le court terme. Les conséquences néfastes de la pandémie toucheraient aussi bien les pays développés que ceux en développement.

Les mesures sanitaires mises en place dans la plupart des pays vont engranger des sommes faramineuses, accroissant ainsi le niveau d'endettement surtout intérieur suite à des restrictions sur les marchés des capitaux dues à la crise de la COVID-19. Les conséquences de ces mesures s'avèrent dévastatrices à cause des perturbations dans les secteurs du commerce et du tourisme dues aux fermetures des frontières et à des mesures d'endiguement.

Selon les projections du Fonds Monétaire d'avril 2020, la croissance mondiale devrait se contracter de 5,9% en 2020⁹, ce qui serait

⁷ Les investisseurs institutionnels sont des organismes collecteurs d'épargne dont les engagements et/ou les actifs sont régis par un texte législatif ou réglementaire (banques, fonds de pensions, compagnies d'assurance, fonds de placement, etc.). Les rendements tirés de leurs investissements leur permettent de couvrir leurs engagements à moyen ou long terme.

⁸ Perspectives de l'Economie Mondiale, Avril 2020

⁹ Idem

une situation bien pire que lors de la crise financière mondiale de 2008-09.

Les autorités monétaires devraient s'attaquer aux vulnérabilités des entreprises en adoptant une surveillance microprudentielle et macroprudentielle plus stricte et aux risques que courent les investisseurs institutionnels. Les autorités budgétaires quant à eux devraient adopter des pratiques de gestion prudente de la dette souveraine et mettre en œuvre des cadres de gestion plus solides.

1.1.2. Environnement économique en Afrique Subsaharienne

En Afrique subsaharienne, la croissance s'est avérée moins rapide que prévu dans les prévisions, suite à une conjoncture extérieure moins favorable pour les pays exportateurs de pétrole, et à des catastrophes naturelles perturbant l'activité dans un certain nombre de pays. La croissance de la région s'est fixée à 3,1% contre 3,3% l'année précédente.

À la fin de 2019, le taux d'inflation moyen de l'Afrique Subsaharienne a légèrement augmenté, de 8,3 % en 2018 à 8,4 % en 2019, mais à quelques disparités près entre pays. Toutefois, l'inflation est demeurée moins élevée dans les unions monétaires. Dans la zone CEMAC, le taux d'inflation a baissé de 2,1% en 2018 à 1,7% en 2019 tandis que l'UEMOA s'est retrouvée en déflation (-0,3% contre 1,0% en 2018).

Les systèmes financiers sont restés résilients malgré le risque croissant lié à l'endettement et au creusement du déficit courant extérieur.

La dette souveraine a pris de l'ampleur dans la grande majorité des Pays d'Afrique Subsaharienne. Dans plusieurs pays, les déficits budgétaires étaient élevés avec des niveaux d'endettement élevés, avec une capacité de remboursement très limitée, et les bilans des entreprises financières et non financières étaient fragiles¹⁰. La dette publique de la région rapportée au PIB a augmenté, et s'est établie à 50,1% en 2019 contre 48,4% en 2018.

Dans bon nombre des pays de la région, les encours de dettes aux entreprises privées demeurent la principale composante de la dette publique. L'augmentation des arriérés est la conséquence de la chute des prix des produits de base. Elle réduit la capacité des entreprises privées à honorer leurs engagements vis-à-vis des banques. Le secteur bancaire est ainsi fragilisé suite à l'augmentation des prêts non performants. Ce phénomène décourage le crédit au secteur privé et par conséquent, étouffe l'essor de l'activité économique.

Le déficit courant extérieur élevé est aussi une autre caractéristique d'un grand nombre de pays de l'Afrique Subsaharienne. Il est passé de 2,5% du PIB en 2018 à environ 4,0% en 2019, suite au creusement des déficits dans les pays exportateurs de

pétrole et dans les pays subissant des chocs d'origine climatique.¹¹

Les réserves de change se sont établies à 5,9 mois d'importations contre 4,6 en 2018. Néanmoins, ce niveau renferme des disparités entre les pays.

La réaffectation des ressources dans les secteurs les plus productifs et orientés vers l'exportation pourrait permettre d'effectuer un ajustement du compte courant et un assainissement du compte des réserves étrangères.

Les projections d'avril 2020 pour l'Afrique Subsaharienne, donnent une contraction de l'activité économique de 1,6% en 2020¹². Ces projections peuvent même être revues à la baisse en rapport avec le ralentissement de l'activité économique dans plusieurs pays, la baisse significative des cours des produits de base et un possible resserrement des conditions financières globales en conséquence à la propagation de la COVID-19.

1.1.3. Environnement économique régional

Au niveau de la CEA, la croissance économique a décéléré en 2019 pour s'établir à 5,9 contre 6,6% en 2018, en liaison avec les conflits diplomatiques entre certains pays ayant pesé sur les échanges commerciaux. Le taux d'inflation s'est

¹⁰ Perspectives Economiques Régionales, octobre 2019

¹¹ Perspectives Economiques Régionales, octobre 2020

¹² Perspectives Economiques Régionales, avril 2020

légèrement accru, passant de 3,5 à 3,8% en 2019, mais toujours inférieur à son niveau de 2017 (6,5%). La moyenne des réserves en mois d'importation de la sous-région a légèrement augmenté et s'est fixée à 5,2% contre 4,9% en 2018, avec des disparités entre pays. Le déficit courant extérieur est passé de -5,2 en 2018 à -5,4% en 2019.

Le système financier de la CEA est demeuré solide malgré la persistance de la menace du risque lié à l'endettement public. Le niveau de la dette publique s'est accru, passant de 48,1% en 2018 à 49,3% du PIB, en liaison avec la hausse de la dette au Burundi, en Ouganda et au Rwanda.

En Tanzanie, le système financier est resté résilient suite à un environnement macroéconomique solide. Cependant, une forte exposition au risque de crédit due à la hausse des prêts non performants (9,8% en 2019 contre 6,8% en 2018) et le risque lié à l'expansion des innovations dans les systèmes de paiement et de règlement demeure une menace pour la stabilité financière. La dette publique s'est stabilisée autour de 38,0% du PIB sur les deux dernières années. Des politiques et mesures réglementaires visant notamment à renforcer les fonds propres ont été prises par la Banque Centrale pour renforcer la résilience du système financier.

En Ouganda, le système bancaire est resté résilient en 2019 malgré la persistance d'un risque de crédit suite à la hausse du niveau des prêts non performants et de la dette publique. La dette publique a augmenté de

35,6 à 40,0% du PIB. Cependant, la résilience du secteur bancaire aux chocs potentiels s'est améliorée, en raison d'une augmentation des coussins de fonds propres et des liquidités.

Au Rwanda, l'exposition croissante du secteur bancaire à l'immobilier commercial et de logement a été l'un des principaux défis pour la stabilité financière. Plus d'un tiers des prêts du secteur bancaire (34,9% du portefeuille crédit en juin 2019) ont été consentis dans l'immobilier¹³. Un choc sur les revenus des ménages et dans le secteur du commerce aurait un impact significatif sur le secteur bancaire rwandais. La dette publique s'est fixée à 38,6 contre 34,8% du PIB en 2018, probablement, en liaison avec la hausse du déficit budgétaire qui est passé de 2,6 à 5,2% du PIB.

Le système financier Kenyan est resté résilient malgré le risque croissant lié à l'augmentation des prêts non performants (10,0 contre 9,1% en 2018) et de la dette publique qui dépasse la limite de 50,0% du PIB prescrite par les critères de convergence de la CEA.

¹³ Annual Financial Stability Report, June 18- July 19, National Bank of Rwanda.

Tableau 2 : Croissance économique dans les pays de la CEA (en %)

	2015	2016	2017	2018	2019
Burundi*	-0,4	3,2	3,6	3,8	4,1
Kenya	5,6	5,9	4,9	6,3	5,6
Ouganda	5,0	2,3	5,0	6,3	4,9
Rwanda	8,9	6,0	6,1	8,6	10,1
Tanzanie	7,0	6,9	6,8	7,0	6,3
CEA-5	6,0	5,4	5,6	6,6	5,9

Source : FMI, *Perspectives Économiques Régionales, Afrique Subsaharienne*, avril 2020

*MFBPE, *Cadrage macroéconomique*, avril 2020

1.2. Défis pour la stabilité financière du Burundi

Les principales sources de vulnérabilité du système financier burundais sont corrélées avec les évolutions nationales, régionales et mondiales et sont d'origine interne et externe. Les sources internes sont liées à l'augmentation de la dette publique (1), à la baisse de la production du thé et de l'or (2) ainsi qu'à la dépréciation de la monnaie nationale (3); tandis que les sources externes portent sur la chute des cours du café et du thé (4) et la contraction de l'activité économique dans les principaux pays partenaires commerciaux (5).

1.2.1. Augmentation de la dette publique

L'augmentation de la dette publique demeure une source de vulnérabilité pour la plupart des pays africains. Ces pays ont des besoins énormes en ressources financières pour financer les infrastructures et les services publics nécessaires au développement économique. Une grande partie des investissements est financée par l'endettement, surtout public.

Néanmoins, le degré de prise de risque pour un pays doit être bien géré pour éviter de s'exposer à une situation d'impossibilité d'honorer ses engagements financiers. Le gonflement de la dette publique nourrie de l'accumulation des charges d'intérêt expose le pays à un risque de défaut sur la dette souveraine. Ceci peut se répercuter sur les taux d'intérêt sous la forme d'une prime de risque, sur la valeur des emprunts émis et sur les bilans des banques souscripteurs de ces emprunts.

Au Burundi, la dette publique a augmenté de 18,5% en 2019, se fixant à 3 263,4 Mds de BIF contre 2753,5 Mds de BIF l'année précédente, en liaison avec la hausse des engagements de l'Etat envers le secteur bancaire. Elle a atteint 52,1% du PIB en 2019 contre 47,3% en 2018. Ce niveau est au-dessus de la norme maximale de 50,0% du PIB retenue comme critère de convergence au sein de la CEA.

L'augmentation du niveau de la dette souveraine demeure une potentielle source de vulnérabilité pour le secteur bancaire burundais car une situation de défaut de paiement de la part de l'Etat impacterait négativement tout le secteur financier et en particulier le secteur bancaire.

Tableau 3 : Dette Publique dans les pays de la CEA (en % du PIB)

Critères	Dette publique totale (≤50 % du PIB)					Dette publique extérieure					Dette publique intérieure				
	2015	2016	2017	2018	2019	2015	2016	2017	2018	2019	2015	2016	2017	2018	2019
Pays															
Burundi*	39,9	43,3	42,6	47,3	52,1	15,6	14,9	13,6	14,0	15,1	24,2	28,3	28,9	33,3	37,0
Kenya	45,9	53,2	55,2	60,1	60,8	21,9	26,1	27,1	30,4	31,3	24,0	27,1	28,1	29,7	29,5
Ouganda	27,2	37,1	33,7	35,6	40,0	16,0	21,8	21,6	23,6	26,6	11,2	15,3	12,1	12,0	13,4
Rwanda	22,0	32,9	32,3	34,8	38,6	18,9	33,6	37,3	40,8	45,1	3,1	-0,7	-5,0	-6,0	-6,5
Tanzanie	30,4	36,4	37,7	38,6	38,1	22,2	27,6	28,6	28,8	27,4	8,2	8,8	9,1	9,8	10,7
CAE-5	35,9	44,2	44,7	48,1	49,3	20,7	26,1	26,9	29,0	29,8	15,2	18,1	17,8	19,1	19,5

Source : *BRB, Bulletin Mensuel, décembre 2019

FMI, Perspectives Economiques Régionales, Afrique Subsaharienne, avril 2020

1.2.2. Evolution de la production et des cours des produits de base

1.2.2.1. Evolution de la production des produits de base

Le Burundi tire une bonne partie des devises de l'exportation du café, du thé et de l'or. Compte tenu de l'importance de ces produits dans les exportations du pays, une baisse de la production de ces produits peut avoir un impact négatif sur les revenus du pays et les activités des entreprises.

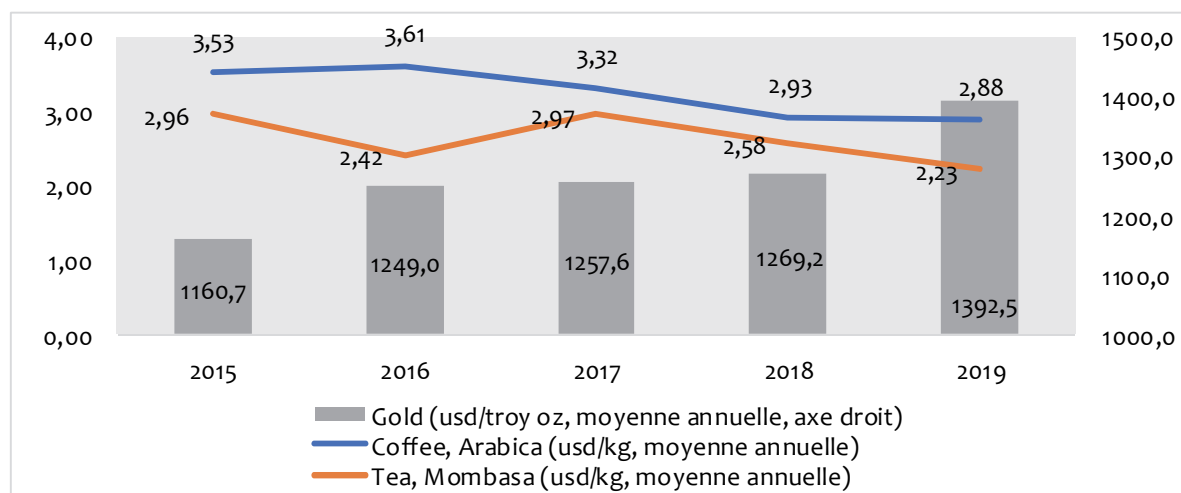
La production de thé a reculé de 4,2%, se fixant à 10.080,5 contre 10.525,1T en 2018. De même, la quantité exportable de l'or a chuté de 11,5% en 2019, s'établissant à 1,6 contre 1,8T 2018. En revanche, la production du café marchand a augmenté de 28,9% en 2019, atteignant 21.684,4 contre 16.898,7T en 2018.

1.2.2.2. Evolution des cours des produits de base

Les cours moyens du café et du thé sur le marché international ont respectivement baissé à 2,88 et 2,23 USD/kg en 2019 contre 2,93 et 2,58 USD/kg en 2018. Par conséquent, les recettes d'exportation issues du café et du thé ont respectivement diminué de 4,2% et 12,4% en 2019, se fixant à respectivement à 69.796,3 en 2019 contre 72.827,9 MBIF en 2018 pour le café et 40.663,8 contre 46.406,2 MBIF pour le thé. A contrario, le cours moyen de l'or s'est amélioré en 2019, passant de 1269,2 USD/troy ounce¹⁴ en 2018 à 1392,5 USD/troy ounce.

La proportion des revenus issus de l'or dans la valeur des exportations du pays était de 37,3% en 2019 contre 38,8% en 2018. Le café a apporté 21,1% des revenus d'exportation en 2019 contre 22,7 en 2018 alors que le thé a apporté 12,3% en 2019 contre 14,4% en 2018.

¹⁴ 1 Troy ounce (Troy oz) = 31,1 grammes

Graphique 1 : Evolution des cours du café, du thé et de l'or (en USD)

Source: World Bank Commodity Price Data, updates of May 04, 2020

1.2.2.3. Exposition du secteur bancaire vis-à-vis des produits de base

Huit (8) banques présentent des expositions par rapport au secteur café en 2019 et 85,5% de ces expositions se retrouvent dans 3 banques d'importance systémique élevée. Néanmoins, tout le secteur bancaire présente une faible exposition vis-à-vis du secteur café. La part des crédits octroyés à ce secteur représentait 1,7% du total crédit en 2019 contre 4,5% en 2018. Le taux de détérioration est aussi faible (1,06% en 2019 contre 1,03% en 2018). Le crédit café représentait 7,0% des fonds propres des huit (8) banques qui ont financé ce secteur en 2019.

Seules deux (2) banques dont une (1) d'importance systémique, ont prêté au secteur du thé. L'exposition du secteur bancaire vis-à-vis du secteur thé est de 0,8% du total crédit du secteur en 2019 contre 1,3% en 2018 et a représenté 7,0% des fonds

propres des banques qui financent ce secteur. Le taux de défaut s'est établi à 0,04% du crédit octroyé en 2019 contre 0,02% en 2018.

1.2.3. Dépréciation de la monnaie nationale

Le Burundi fait face au risque de dépréciation de la devise nationale, un défi majeur que court un bon nombre de pays de l'Afrique Subsaharienne. Le franc burundais s'est déprécié de 3,5% en 2019 contre 3,1% en 2018 en liaison avec le faible niveau des revenus issus des exportations.

Les revenus issus des exportations du pays se sont légèrement accrus de 3,1% en 2019, s'établissant à 331,3 contre 321,3 Mds de BIF en 2018. Néanmoins, le niveau des importations a largement augmenté de 15,8%, atteignant 1.638,4 Mds de BIF en 2019 contre 1.414,7 Mds de BIF en 2018. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est établi à 20,2% en 2019 contre 22,7% en 2018.

Le Burundi dispose d'un niveau de réserve de change faible par rapport aux autres pays de la CEA. Ce niveau s'est établi à 1,5 mois d'importation en 2019 contre 1,0 mois en 2018 pour une norme de 4,5 mois d'importations fixée comme critère de convergence au sein de la CEA.

Tableau 4 : Réserves de change (en mois d'importations)

	2015	2016	2017	2018	2019
Burundi*	2,0	1,5	1,7	1,0	1,5
Kenya	5,1	4,7	4,2	4,8	6,0
Ouganda	4,8	5,0	4,5	4,1	4,1
Rwanda	3,5	4,1	4,4	4,7	5,5
Tanzanie	4,0	5,3	6,2	5,7	4,9
CEA-5	4,6	4,9	4,8	4,9	5,2

Source : FMI, *Perspectives Économiques Régionales, Afrique Subsaharienne*, avril 2020

*MFBPE, *cadre macroéconomique*, avril 2020

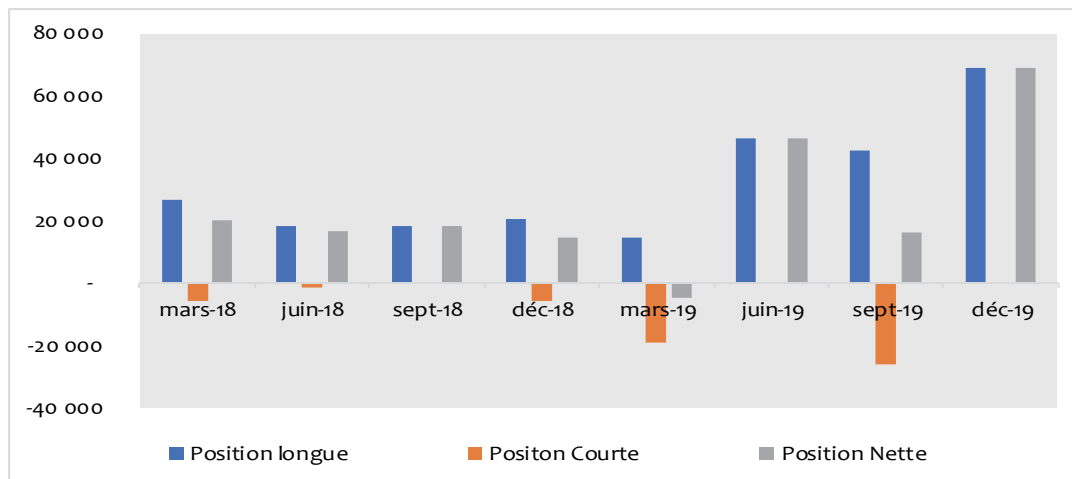
Le niveau d'exposition du secteur bancaire burundais en devises étrangères a augmenté en 2019, se fixant à 7,5% de l'encours crédit du secteur contre 6,8% en 2018. Néanmoins, les difficultés pour les banques en cas d'une forte dépréciation pourraient être considérables et proviendraient de deux canaux : (i) les crédits octroyés aux entreprises importatrices et (ii) la position de change.

Dans un scénario sévère de stress test sur l'impact de la dépréciation du BIF dans le portefeuille crédit du secteur bancaire, il ressort que les secteurs d'activités les plus

sensibles sont l'hôtellerie, le commerce et la santé. L'impact de ce stress test sur la solvabilité moyenne du secteur bancaire est de -0.8% établissant cette dernière à 26,3% contre 27,1% à fin 2019.

A fin 2019, le secteur bancaire disposait d'une position de change nette longue, équivalent à 22,9% des fonds propres de base contre 5,9% à la même période de 2018 pour une limite maximale de 25,0%. Cette position est partagée entre dix (10) banques à quelques disparités près, certaines ayant eu des positions asymétriques tout au long de la période prise en compte.

Graphique 2 : Evolution de la position de change nette du secteur bancaire



Source : BRB

1.2.4. Chute de la croissance dans les principaux pays partenaires commerciaux

Le niveau des échanges commerciaux peut avoir des implications sur les processus de production et conditionner le niveau de productivité dans un pays donné. Au Burundi, l'évolution de l'activité économique dans les principaux pays partenaires commerciaux peut avoir un impact sur les revenus d'exportation et sur l'évolution de la croissance économique du pays.

La Zone euro qui constitue un partenaire privilégié dans les échanges commerciaux du Burundi a vu sa croissance se détériorer pour s'établir à 1,2 en 2019 contre 1,9% en 2018. Par conséquent, les exportations du Burundi vers la Zone euro ont baissé de

30,2%, se fixant à 34.746,4 contre 49.755,8 MBIF en 2018.

En Asie, la croissance a régressé (4,6 contre 5,5% en 2018), en liaison avec les tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis. Au Pakistan, l'activité économique s'est contractée, se fixant à 3,3% en 2019 contre 5,2%. La valeur de ses importations en provenance du Burundi a connu une baisse de 12,6%, s'établissant à 20.492,0 MBIF en 2019 contre 23.440,7 MBIF en 2018.

Au niveau de la CEA, l'activité économique a aussi décéléré, passant de 6,6% en 2018 à 5,9% en 2019 et la demande pour les biens et services burundais a sensiblement diminué. Les exportations burundaises vers les pays de la CEA (Kenya, Ouganda, Rwanda et Tanzanie) ont diminué de 10,9%, se fixant à 26.363,3 MBIF en 2019 contre 29.363,3 MBIF en 2018.

Tableau 5 : Croissance économique des principaux pays partenaires

	2015	2016	2017	2018	2019
Zone Euro	2,0	1,7	2,4	1,9	1,2
USA	2,6	1,6	2,2	2,9	2,3
CEA-5	6,1	5,4	5,6	6,6	5,9
Asie	6,7	6,4	6,4	5,5	4,6
Inde	8,0	7,1	7,2	6,1	4,2
Chine	6,8	6,4	6,8	6,7	6,1
Pakistan	4,1	4,5	5,3	5,2	3,3
Arabie Saoudite	4,1	1,7	-0,7	2,4	0,3

Source : FMI, Perspectives Economie Mondiales, avril 2020

Le faible niveau des exportations du Burundi est l'un des éléments expliquant le faible niveau des réserves de change.

Encadré 1 : Le suivi de la pandémie de la COVID-19

Depuis l'apparition de la pandémie de coronavirus en Chine en novembre 2019, plus de 180 pays ont été touchés. Les conséquences négatives des restrictions et des mesures mises en œuvre pour atténuer les conséquences de la pandémie de la COVID-19 ont abouti notamment à la rupture directe des chaînes d'approvisionnement mondiales, au fléchissement de la demande des biens et services importés et ont découragé le tourisme d'affaires et baissé les flux touristiques.

En effet, tous les Etats doivent faire un suivi dans le choix des politiques économiques, monétaires et macro prudentielles pour pouvoir anticiper les effets néfastes sur la croissance économique en général et secteur bancaire en particulier.

Les banques centrales devront aussi surveiller la liquidité du secteur bancaire, en raison de la limitation des activités.

Un autre élément qui s'annonce indispensable, c'est mettre en place ou renforcer les dispositifs de coordination des politiques monétaire, budgétaire et macroprudentielle destinés à atténuer les effets sur la stabilité financière.

1.3. Contexte macroéconomique interne

1.3.1. Croissance économique

Au Burundi, l'activité économique s'est améliorée au Burundi en 2019. Le PIB s'est accru de 4,1% contre 3,8% en 2018, en liaison avec les bonnes performances des secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Dans le secteur primaire, la production de l'élevage et de la pêche ont augmenté respectivement de 21,4 % et 31,9%. Dans le secteur secondaire, la production de l'industrie textile et dans la construction ont connu des augmentations respectives de 27,3 % et 21,9%. Dans le secteur tertiaire, l'éducation ainsi que la santé et l'action sociale se sont respectivement accrues de 15,5% et 29,8%.

Cette amélioration de la croissance économique a contribué à la performance du secteur bancaire à travers la baisse des ratios de prêts non performants en 2019 dans les secteurs suivants : Tourisme (8,6 contre 41,6 % en 2018), Agriculture (2,8 contre 3,0% en 2018), autres constructions (4,3 contre 11,3% en 2018) et Industrie (0,2%

contre 11,0% en 2018).

1.3.2. Inflation et taux d'intérêt

L'inflation a augmenté en 2019, s'établissant à -0,7 % contre -2,6 % en 2018 et reste dans la limite maximale de 8% fixée comme critère de convergence au niveau de la CEA. Cette augmentation de l'inflation est liée à une hausse des prix des produits alimentaires de 8,9 contre - 15,2% en 2018.

Le taux d'intérêt débiteur moyen a légèrement baissé, se fixant à 15,7 contre 15,9% en 2018, de même que le taux d'intérêt créditeur qui a connu une diminution en s'établissant à 5,3 contre 5,6% en 2018.

Au niveau du marché monétaire, le taux de facilités de prêt marginal a baissé s'établissant à 5,4 contre 5,8% en 2018. Par ailleurs, le taux d'apport de liquidité a diminué en 2019 se fixant à 2,7 contre 2,9% en 2018 tandis que le taux interbancaire a augmenté s'établissant à 2,9% en 2019 contre 2,4% en 2018, en liaison avec la politique monétaire accommodante mise en place par la Banque Centrale.

Tableau 6 : Taux d'inflation* et taux d'intérêts**

Libellé	2015	2016	2017	2018	2019
Inflation	5,5	5,6	16,0	-2,6	-0,7
Taux de facilités de prêt marginal	9,8	7,2	7,1	5,8	5,4
Taux interbancaires	7,5	3,3	4,0	2,4	2,9
Taux d'apports de liquidité	3,4	2,4	2,8	2,9	2,7
Taux créditeurs	8,7	7,2	5,9	5,6	5,3
Taux débiteurs	16,9	16,8	16,2	15,9	15,7

Source : * ISTEEDU, Indice des prix à la consommation, décembre 2019

**BRB, Bulletin Mensuel, décembre 2019

1.3.3. Finances publiques

A fin 2019, le déficit global des finances publiques (hors dons) a connu une augmentation par rapport à l'année précédente, s'établissant à 526 297,4 MBIF contre 475 462,9 MBIF pour 2018. Les dépenses cumulées se sont accrues de 15,5% à fin 2019, se fixant à 1.516,4 contre 1.312,4 Mds de BIF à la même période de 2018 alors

que les recettes cumulées ont augmenté de 18,3% à fin 2019, se fixant à 990.070,8 contre 836.889,2 MBIF en 2018.

Le déficit budgétaire en pourcentage du PIB a connu une diminution, se fixant à 4,3% contre 4,5% en 2018, pour une limite maximale de 3% fixée comme critère de convergence au sein de la CEA. Ce déficit a été principalement financé par les ressources intérieures.

Tableau 7 : Déficit budgétaire dans les pays de la CEA (en % du PIB)

	Norme ≤ 3% du PIB				
	2015	2016	2017	2018	2019
Burundi*	8,0	5,9	4,3	4,5	4,3
Kenya	5,6	5,9	7,9	7,4	7,8
Ouganda	5,0	2,3	3,2	3,8	6,7
Rwanda	8,9	6,0	2,5	2,6	5,2
Tanzanie	7,0	7,0	1,2	1,9	2,9
CEA-5	6,9	5,4	4,7	4,9	6,0

Source : FMI, Perspectives Economiques Régionales, Afrique Subsaharienne, avril 2020

*BRB, Bulletin Mensuel, décembre 2019

1.3.3.1. Dette publique

La dette publique s'est accrue de 18,3% à fin 2019, se fixant à 3.256,8 contre 2.753,5 Mds de BIF en 2018, principalement, en liaison avec l'augmentation de la dette intérieure et de la dette extérieure.

En 2019, le risque de surendettement est élevé. L'endettement public représente 52,1% du PIB contre 47,3% en 2018, pour une limite maximale de 50% du PIB fixée comme critère de convergence au sein de la CEA.

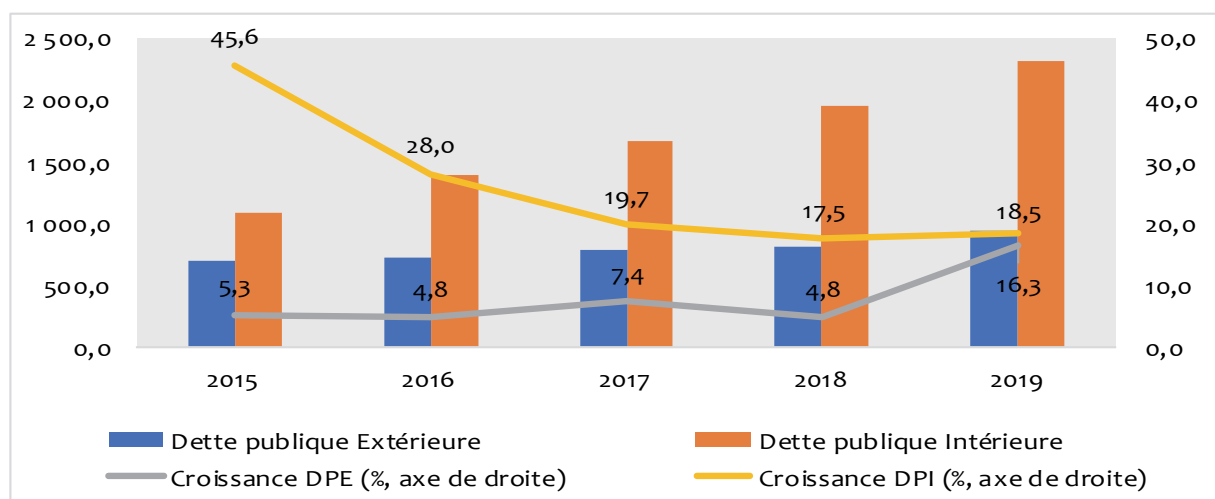
L'encours de la dette intérieure s'est accru de 16,3% en 2019, s'établissant à 2.315,0

contre 1.953,6 Mds de BIF en 2018, en liaison avec l'augmentation des engagements de l'Etat envers le secteur bancaire matérialisés par des titres du trésor. Ses derniers se sont fixés à 1.286,3 en 2019 contre 932,4 Mds de BIF en 2018.

La dette extérieure quant à elle, s'est accrue de 18,5% en 2019, se fixant à 941,9 contre 815,7 Mds de BIF en 2018, suite à l'augmentation des tirages (+115,2 Mds de BIF) et des plus-values de réévaluation (+28,3 Mds de BIF) qui ont dépassé l'amortissement de la dette en principal (+17,3 Mds de BIF)¹⁵.

¹⁵ BRB, Bulletin mensuel, décembre 2019

Graphique 3 : Evolution de la dette publique du Burundi



Source : *BRB, Bulletin Mensuel, décembre 2019

Le niveau d'endettement intérieur constitue une menace pour la stabilité financière du moment que le retard dans le remboursement de la dette accroît

l'exposition des établissements de crédit à la dette souveraine et l'éviction du secteur privé.

Tableau 8 : Titres du Trésor et créances sur le secteur privé

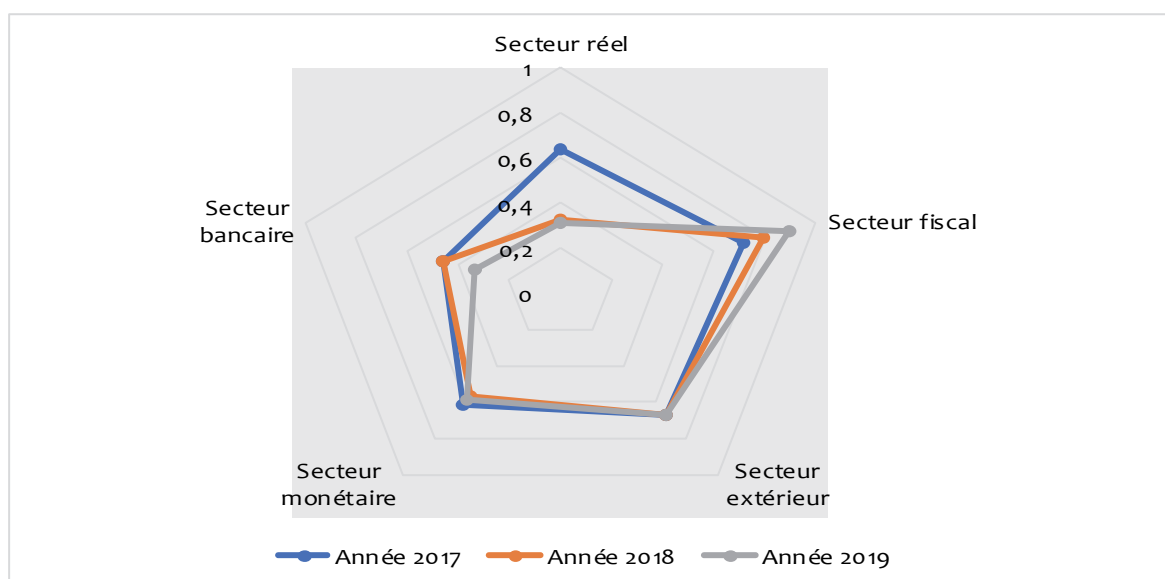
	2015	2016	2017	2018	2019
Total actif (Mds de BIF)	1.441,5	1.835,0	2.164,7	2.583,6	3.262,1
Bons et obligations du Trésor (Mds de BIF)	253,8	438,2	643,5	938,0	1301,8
Bons et obligations du Trésor en % du total actif	17,6	23,9	29,7	36,5	39,9
Créances sur le secteur privé (Mds de BIF)	673,7	792,8	795,5	939,7	1071,5
Créances sur le secteur privé en % du total actif	46,7	43,2	36,7	36,5	32,8

Source : BRB

La hausse du déficit budgétaire peut constituer une entrave au recouvrement des créances détenues par les entreprises qui fournissent les biens et services à l'Etat. Le portefeuille crédit des secteurs dans lesquels ces entreprises investissent, s'est détérioré. Le taux des prêts non performants dans le secteur du commerce a connu une augmentation, s'établissant à 28,7 en 2019 contre 11,5% en 2018.

1.3.3.2. Réserves officielles de change et taux de change

Les réserves officielles de change ont augmenté de 68,0% par rapport à fin 2018 passant de 127.036,3 à fin 2018 contre à 213.443,9 MUSD à fin 2019. Ces réserves couvrent 1,5 mois d'importation de biens et services à fin 2019 contre 1,0 mois à la même période de 2018. En revanche, le taux de change moyen a connu une dépréciation de 3,5% par rapport à 2018, en s'établissant à 1.845,6 BIF pour 1 USD contre 1.782,8 BIF pour 1 USD en 2018.

Graphique 4 : Synthèse de la situation macroéconomique du Burundi

Source : BRB

Les secteurs constituant un risque pour la stabilité financière sont le secteur fiscal à travers l'augmentation de la dette publique, le secteur extérieur à travers la dépréciation de la monnaie nationale et le secteur monétaire suite à l'augmentation de la masse monétaire. La masse monétaire (M3) a connu une croissance de 20,8% à fin 2019, s'établissant à 2 171 039,8 contre 1 797 468,9 MBIF pour 2018.

1.3.4. Endettement des entreprises et des ménages

L'endettement des entreprises privées en pourcentage du PIB a légèrement augmenté, passant de 5,8 en 2018 à 6,8% en 2019. La dette des entreprises privées est en grande partie constituée par le crédit au commerce qui représente 37,0 contre 26,4% en 2018 du total crédit à l'économie.

Les autres grandes composantes de la dette des entreprises privées sont le crédit à l'industrie (5,1 contre 7,8 % en 2018), à l'hôtellerie et tourisme (3,0 contre 4,1% en 2018), aux autres constructions (3,3 contre 2,7% en 2018) et au café (1,9 contre 4,6% en 2018).

Le niveau d'endettement des entreprises privées a un effet sur la qualité du portefeuille crédit. En 2019, les créances non performantes se sont établies à 0,3% dans le secteur café, à 41,9% dans le secteur hôtellerie et tourisme, à 4,1% dans les autres constructions et à 28,7 % dans le commerce.

Pour les entreprises publiques, leur niveau d'endettement par rapport au PIB reste faible et stable sur les deux dernières années (0,7%).

Tableau 9 : Dette des ménages et des entreprises (en % du PIB)

Années	Dettes Ménages	Dettes entreprises privées	Dettes Entreprises publiques
2015	11,7	7,9	0,2
2016	12,4	6,5	0,2
2017	10,8	5,3	0,5
2018	12,5	5,8	0,7
2019	13,6	6,8	0,7

Source : BRB, Bulletin Mensuel, décembre 2019

La dette des ménages en pourcentage du PIB a augmenté en 2019, s'établissant à 13,6 contre 11,2% en 2018.

S'agissant de l'endettement net des ménages, la position des ménages est débitrice au cours de l'année 2019 suite aux crédits contractés qui restent supérieurs aux dépôts. L'écart entre les dépôts et les

crédits octroyés aux ménages est de - 168 213,2 contre -154 409 MBIF en 2018.

Contrairement à la situation des ménages, la position des entreprises privées est créditrice à fin 2019. Ainsi, l'écart entre les dépôts et les crédits octroyés aux entreprises privées est de 300 923,8 contre 193 620,4 MBIF en 2018.

Tableau 10 : Endettement net des ménages et des entreprises (en MBIF)

	2015	2016	2017	2018	2019
Dépôts des ménages	401.843,7	430.975,4	487.757,7	570.114,5	685.506,2
Crédits des ménages	514.709,6	602.151,5	615.339,9	724.523,5	853.719,4
Endettement net des ménages	-112.865,9	-171.176,1	-127.582,2	-154.409,0	-168.213,2
Dépôts des entreprises Privées	183.259,6	252.834,7	389.694,5	566.180,9	727.156,1
Crédits des entreprises privées	348.158,6	312.830,6	300.766,5	372.560,5	426.232,3
Endettement net des entreprises privées	-164.899,0	-59.995,9	88.928,0	193.620,4	300.923,8
Dépôts des entreprises publiques	43.966,7	40.392,7	49.504,3	48.324,8	37.340,3
Crédits des entreprises publiques	6.928,3	7.548,5	28.633,1	41.963,0	42.088,7
Endettement net des entreprises publiques	37.038,4	32.844,2	20.871,2	6 361,8	-4.748,4

Source : BRB, Bulletin Mensuel, décembre 2019

Encadré 2 : Les défis de l'endettement public

L'accumulation de la dette publique peut être une source de fragilité d'un pays. Selon le FMI, en 2017, quinze (15) pays africains se trouvaient en situation d'endettement ou présentent un risque élevé d'endettement. La dette publique du continent est passée de 35% du PIB en 2010 à 60% du PIB en 2018 et s'est accélérée sur la période 2013-2017.

La situation de l'Afrique Subsaharienne est très inquiétante, la dette souveraine continue de grimper, se fixant à 50,1% du PIB à fin 2019 alors qu'elle était de 33,1% en moyenne sur la période 2010-2016. Cette hausse a beaucoup plus été alimentée par le choc sur les prix des matières premières et les chocs météorologiques qui se sont abattus sur bon nombre de pays de la région en 2019. Ainsi, dans presque un cinquième des pays de la région, la dette souveraine est supérieure à 50% du PIB. La dette extérieure est passée de 24,6% du PIB à 25,7% à fin 2019 et le déficit budgétaire a atteint 4,3% du PIB contre 3,6% à fin 2018.

Au Burundi, la dette publique constitue le risque majeur pour la stabilité financière car elle ne cesse de croître durant ces dernières années. En 2019, elle a atteint 52,1% du PIB, au-dessus de la moyenne des pays de la CEA (49,3) et de l'Afrique Subsaharienne (50,1%) en 2019.

Cette augmentation fait surgir une interrogation sur la façon de maintenir la dette publique à un niveau soutenable tout en poursuivant le financement du processus de développement.

Pour éviter les conséquences néfastes liées au recours à la dette, la clé consisterait en une bonne coordination des politiques surtout monétaire et budgétaire. Ceci permettra de mettre en œuvre des stratégies efficaces d'une bonne gestion de la dette dans le long terme.



2

CHAPITRE 2 : SYSTEME FINANCIER BURUNDAIS



La stabilité financière nationale requiert également celle du système financier national. La stabilité du système financier suppose la conformité de ce dernier par rapport à la réglementation en vigueur, sa solidité par rapport aux normes générales de gestion financière ainsi que sa résilience à d'éventuelles vulnérabilités tant endogènes qu'exogènes.

A fin 2019, le système financier en général était conforme à la réglementation en vigueur, solide et résistants à des menaces identifiées comme étant susceptibles de se produire.

La conformité à la réglementation a été évaluée du point de vue de la solvabilité, de la qualité des actifs et de la liquidité. La viabilité a été évaluée du point de vue de la maîtrise des coûts et de la rentabilité. La résilience a été évaluée par rapport aux risques identifiés comme étant des menaces à la stabilité financière. Il s'agit de la

dépréciation du cours du café et du thé, la dépréciation de la monnaie nationale ainsi que l'augmentation de la dette publique.

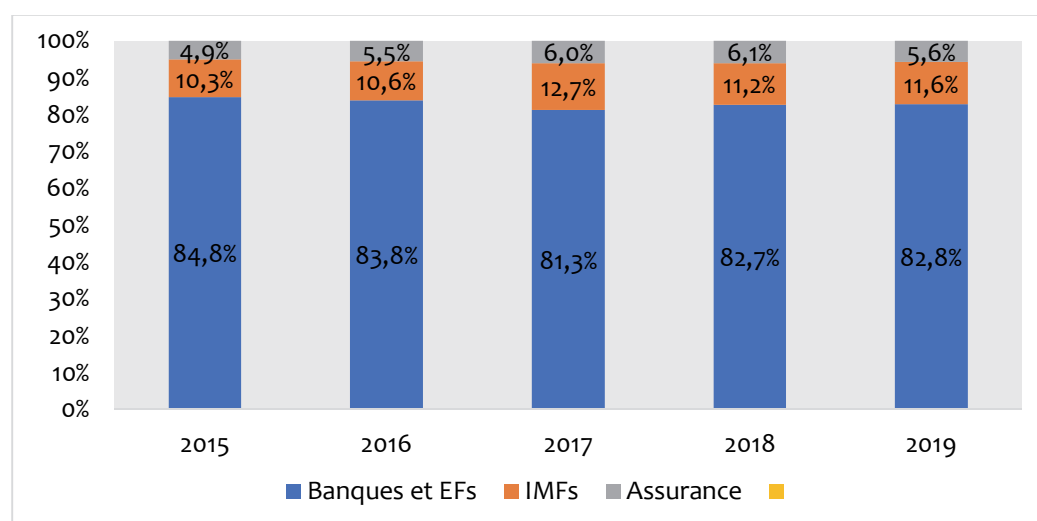
2.1. Structure du système financier

Le système financier du Burundi est composé de cinq types d'institutions financières à savoir les établissements de crédit (secteur bancaire), les institutions de microfinance, les compagnies d'assurance, les établissements de paiement ainsi que les organismes de prévoyance sociale¹⁶.

Le secteur bancaire est constitué de 12 établissements de crédits dont 10 banques commerciales et 2 établissements financiers spécialisés.

A fin 2019, l'actif du secteur bancaire est le plus prépondérant du secteur financier national avec de 82,8% du total actif suivi par celui du secteur de la microfinance avec 11,6%.

Graphique 5 : Evolution de la structure du système financier



Source : BRB

¹⁶ Les données de ces organismes ne sont pas disponibles à la BRB.

2.2. Secteur bancaire

En 2019, le secteur bancaire burundais est demeuré conforme, solide et résilient. En effet, le secteur bancaire affiche une quasi-conformité aux normes réglementaires, une rentabilité positive, une amélioration de la qualité du portefeuille crédit et une réussite aux exercices de résistance réalisés par la BRB.

2.2.1. Situation du secteur bancaire

A fin 2019, les activités du secteur bancaire sont généralement orientées dans le financement de l'état et de l'économie ainsi que dans la fourniture des moyens de paiement. Les crédits à l'économie du secteur bancaire représentent 17,1% du PIB en 2019 contre 15,6% en 2018. Le secteur bancaire compte trois banques d'importance systémique élevée et deux banques d'importance systémique moyenne.

2.2.1.1. Emplois du secteur bancaire

A fin 2019, le total actif du secteur bancaire a atteint 3262,1 MBIF contre 2580,7 MBIF en 2018, soit une augmentation de 26,4%. Les emplois du secteur bancaire sont principalement composés du crédit à l'économie (32,8%) et du financement à l'Etat (39,8%) contre 36,5% et 34,5% respectivement en 2018. Les Banques d'importance systémique¹⁷ élevée (3)

contribuent à hauteur de 60,9% dans le financement du crédit à l'économie et de 64,7% dans le financement de l'Etat tandis que les banques d'importance systémique moyenne (2) contribuent à hauteur de 15,2 % dans le financement du crédit à l'économie et 19,6 % dans le financement de l'Etat.

Le crédit est concentré notamment dans les secteurs du commerce (32,6%), et de l'habitat (16%) contre 26,7 % et 14,2% respectivement en 2018. Les crédits distribués par les banques sont majoritairement à court terme (47,5%) tandis que les crédits à moyen terme et long terme représentent respectivement 31,5% et 21,5 % en 2019 contre 31,0% et 19,0% en 2018.

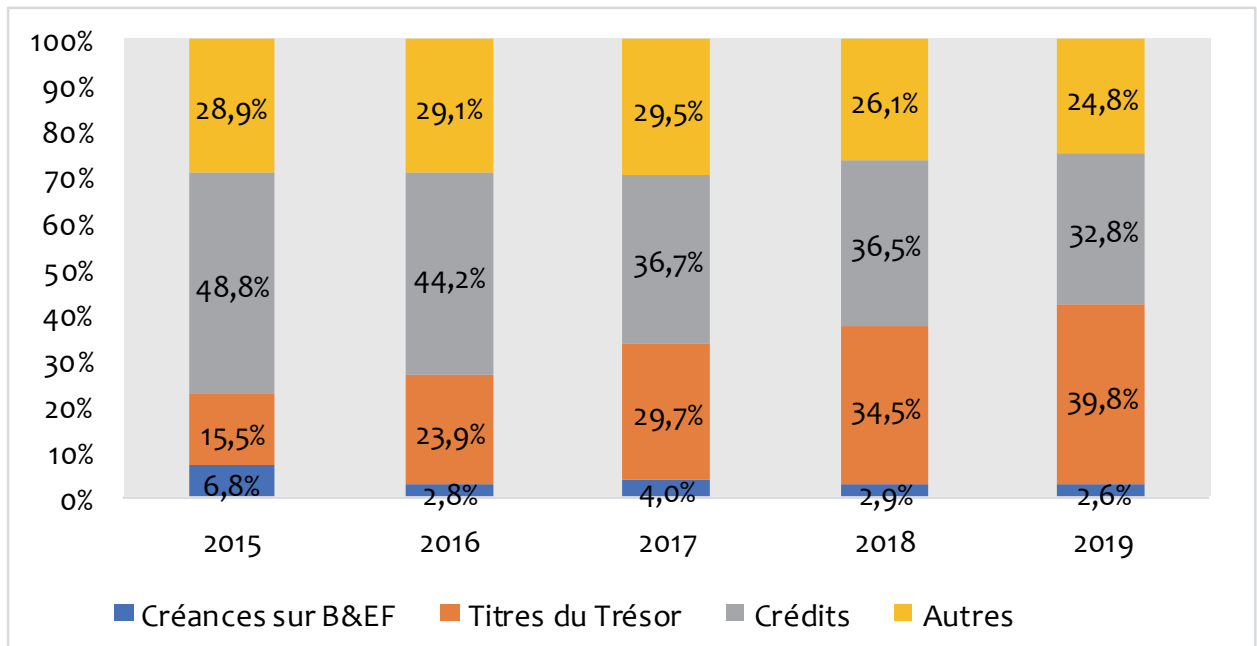
Le financement de l'état s'opère à travers l'achat des Titres du Trésor (Bons et Obligations du Trésor). Les bons du Trésor sont d'une durée échelonnée entre 13 semaines et 26 semaines tandis que les obligations du Trésor sont échelonnées entre 2 ans et 10 ans.

La rubrique « Autres » comprend notamment les actifs immobilisés (4,9%) ainsi que les liquidités détenues en caisse et à la Banque Centrale (8,5%).

¹⁷ L'évaluation (identification et analyse) des Banques d'importance systémique est faite parmi les banques

commerciales uniquement en raison du modèle d'affaires différent à celui des établissements financiers nationaux.

Graphique 6 : Structure des emplois (en %)



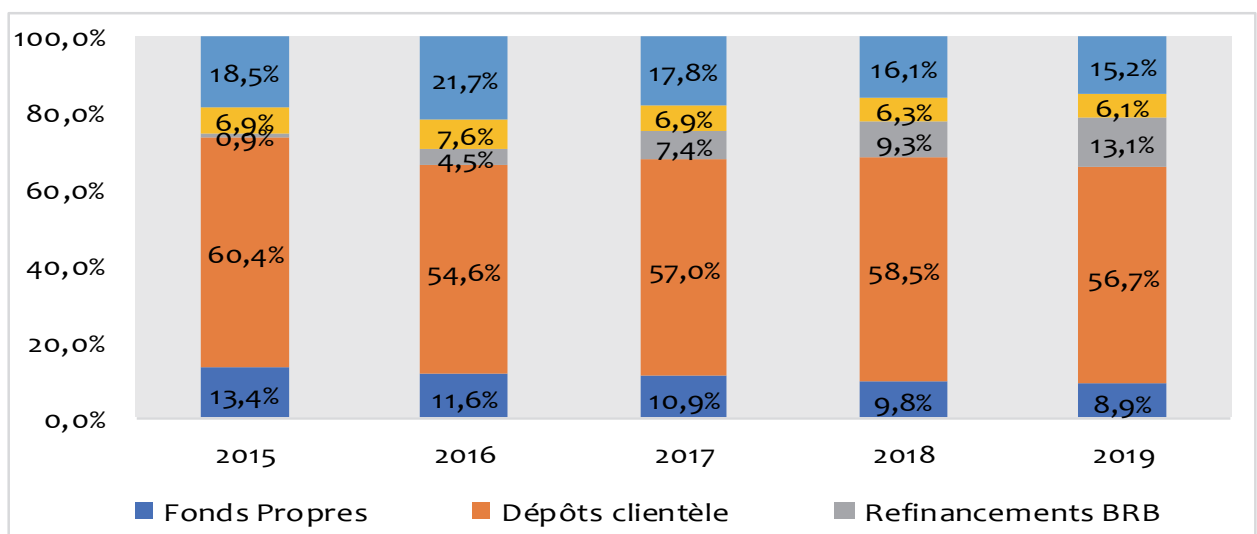
Source : BRB

2.2.1.2. Ressources du secteur bancaire

En 2019, les ressources du secteur bancaire sont principalement composées des dépôts de la clientèle (56,7% contre 58,5% en 2018), des Fonds propres (15,2% contre 16,1% en 2018) ainsi que des refinancements de la Banque Centrale (13,1% contre 9,3% en 2018).

Les Banques d’Importance Systémique élevée détiennent 67,1% des dépôts de la clientèle et reçoivent 59,7% des refinancements de la Banque Centrale tandis que les Banques d’Importance Systémique moyenne détiennent 10,9% des dépôts de la clientèle et reçoivent 29,8% des refinancements.

Graphique 7 : Structure des ressources (en %)



Source : BRB

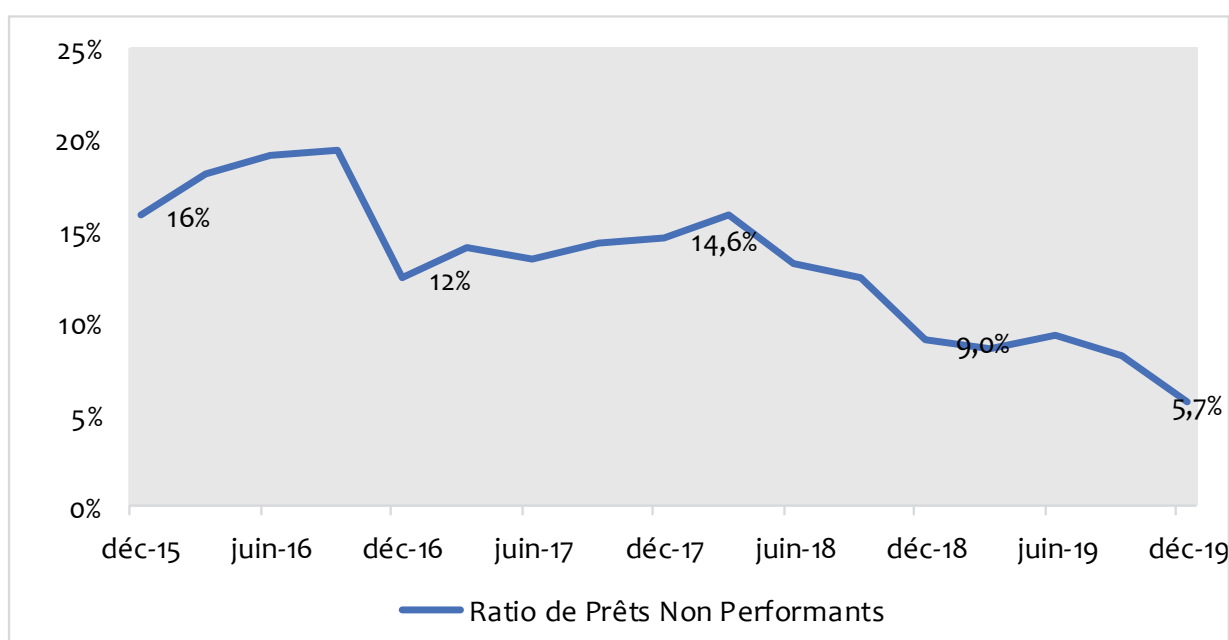
2.2.2. Qualité du portefeuille crédit

A fin 2019, la structure sectorielle du portefeuille crédit a évolué en mettant le secteur de commerce au top du financement avec 32,6%. La qualité du portefeuille crédit du secteur s'est améliorée. Le taux des prêts non performants ayant passé de 9,0 % en 2018 à

5,7% en 2019. Cette amélioration est principalement due à la radiation des créances compromises de 35.656,1 Mds BIF opposée à une dégradation supplémentaire de 11.940,5 Mds BIF.

Toutefois, le taux des prêts non performants avant la radiation était de 10,5%.

Graphique 8 : Evolution du ratio des prêts non performants (en %)



Source : BRB

A fin 2019, au sein du portefeuille non performant, les secteurs du commerce, de l'habitat, de la santé, et de l'hôtellerie étaient les plus prépondérants avec respectivement 29,6%, 16,6%, 13,1%, et 10,6%. Pour 2018, les secteurs d'activités les plus prépondérants au sein du portefeuille non performant étaient le commerce, l'hôtellerie, l'habitat, et l'industrie avec respectivement 33,7%, 14,1%, 10,9%, et 9,5%.

Du point de vue intra sectoriel, les secteurs d'activité les plus performants sont le secteur des mines et carrières (0,00%), le secteur du thé (0,04%) et le secteur de l'éducation (0,06%) tandis que les moins performants sont le secteur de la santé (60,88%), le secteur de l'hôtellerie (46,15%) ainsi que le secteur du tourisme (32,9%).

D'une année à une autre, il s'agit des secteurs de l'artisanat (25,5%), de l'hôtellerie (22,4%), de l'industrie (10,8%) et du

commerce (6,2%) et qui se sont améliorés du point de vue de la performance intra sectorielle. En effet, le ratio des prêts non performants au sein du commerce s'est amélioré passant de 11,3% à 5,2% en 2019. Cette amélioration se situe à travers la diminution des prêts non performants et

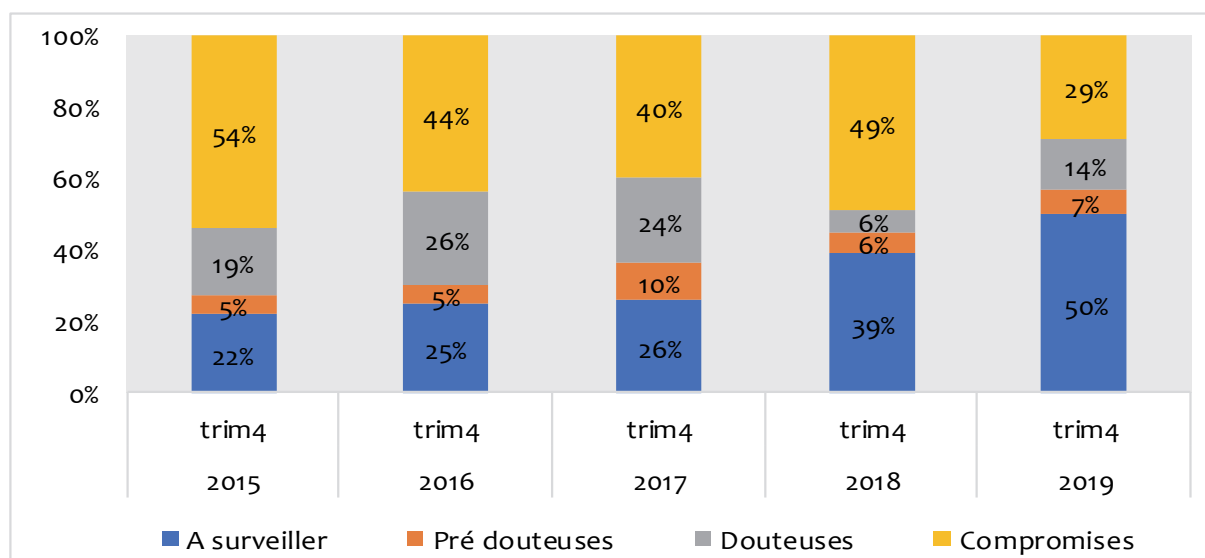
l'augmentation des crédits octroyés à ce secteur. En comparaison avec les pays membres de la CEA, selon la norme admise dans la profession bancaire ($\leq 5\%$) quant à la qualité du portefeuille crédit, la situation du Burundi est quasi acceptable.

Tableau 11 : Evolution du taux des prêts non performants au niveau de la CEA

PNP	2016	2017	2018	2019
BURUNDI	12,9	14,5	9,0	5,7
KENYA	9,1	10,6	9,1	12,0
OUGANDA	10,5	5,6	3,3	4,9
RWANDA	7,6	7,6	5,0	4,9
TANZANIE	9,1	12,5	6,9	10,1
SUD SOUDAN	N/A	48,0	4,1	2,1

Source : Tableau de bord d'évaluation des risques des pays de la CEA, octobre 2020

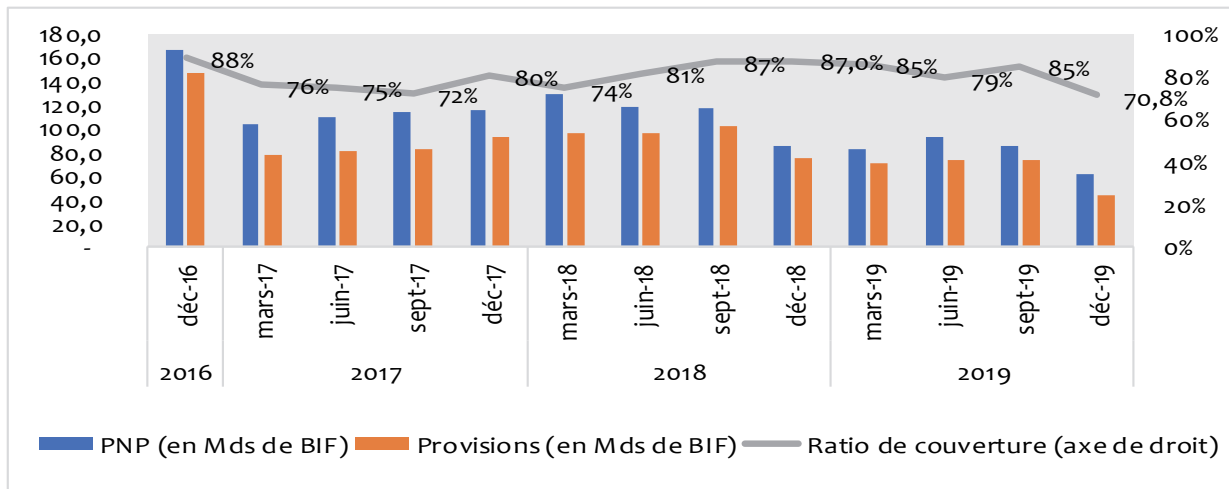
Graphique 9 : Structure des créances impayées (en %)



Source : BRB

Entre 2018 et 2019, la proportion des créances à surveiller a augmenté de 11 p.pc, celle de créances pré-douteuses a augmenté de 1%, celle des créances douteuses a augmenté de 8% tandis que celle des créances compromises a diminué de 20 p.pc. Cette diminution des créances compromises est principalement due à la

mesure de radiation des créances ayant plus de 2 ans en situation de compromises, opposé à une dégradation supplémentaire des créances douteuses vers les créances compromises. En effet, les créances radiées s'élèvent à 35 656,1 Mds contre 2 836,4Mds de créances douteuses ayant migrées vers la classe compromise.

Graphique 10 : Taux de provisionnement des créances non performantes

Source : BRB

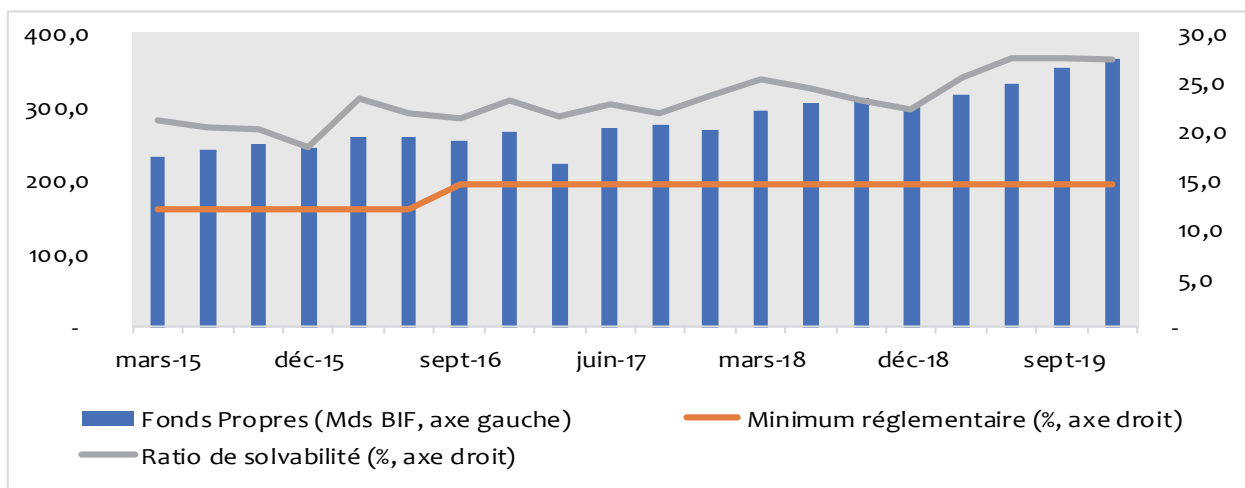
D'une année à une autre, le ratio de couverture des créances non performantes s'est maintenu à un niveau satisfaisant passant de 87,0% à 70,8%. Le glissement de 16,2 p.pc est dû à l'amélioration de la qualité du portefeuille crédit au niveau des créances compromises.

2.2.3. Adéquation des Fonds propres

A fin 2019, le secteur bancaire disposait de fonds propres suffisants par rapport à la

norme réglementaire. Le ratio de solvabilité globale (27,2%) s'est établi à un niveau largement supérieur au minimum réglementaire (14,5%).

D'une année à l'autre, les fonds propres ont augmenté de 22,1% passant de 298 561 MBIF à 364 576 MBIF, principalement en liaison avec l'amélioration du résultat des banques commerciales.

Graphique 11 : Evolution de l'adéquation des fonds propres

Source : BRB

Le ratio de levier s’est maintenu à un niveau satisfaisant passant de 11,5% à 10,5% en restant au-dessus de la norme règlementaire minimale de 5%.

2.2.4. Liquidité

A fin 2019, la liquidité globale du secteur bancaire telle que dictée par la Circulaire n° 04/2018 relative au ratio de liquidité à court terme s’est légèrement améliorée passant de 218,5 à 220,0%, pour une norme minimale de 100%.

Toutefois, la conformité globale du secteur au ratio de liquidité referme quelques disparités. En effet, du point de vue de la liquidité en monnaie locale, une banque commerciale est non-conforme tandis que du point de vue de la liquidité en monnaie étrangère deux banques d’importance systémique sont non-conformes.

Le ratio de liquidité global est le rapport entre les actifs liquides de haute qualité du secteur (en monnaie locale et en monnaie étrangère) et les sorties de trésorerie (en monnaie locale et en monnaie étrangère).

Tableau 12 : Evolution du ratio de liquidité

	T4 2014	T4 2015	T4 2016	T4 2017	T4 2018	T4 2019
Ratio de liquidité BIF (en %)	35,4	38,0	55,0	58,3	225,5	226,1
Ratio de liquidité devises (en %)	84,9	122,0	128,0	113,5	138,9	133,4
Ratio de liquidité global (en %)	52,0	53,0	64,0	64,2	218,5	220,0
Norme (en %)	≥20	≥20	≥20	≥20	≥100	≥100

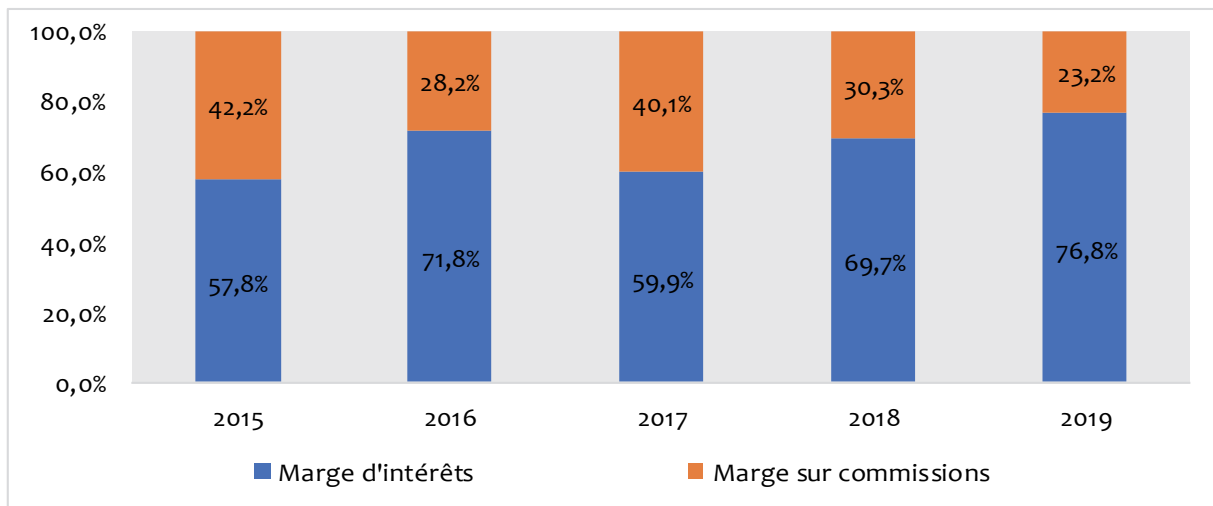
Source : BRB

2.2.5. Risque de marché

Le secteur financier est faiblement exposé au risque de marché suite au stade embryonnaire du marché financier burundais. Les titres du Trésor qui sont dans le portefeuille des banques sont détenus jusqu’à l’échéance, et par conséquent ils ne sont pas soumis à d’éventuelles variations des prix.

2.2.6. Rentabilité du secteur bancaire

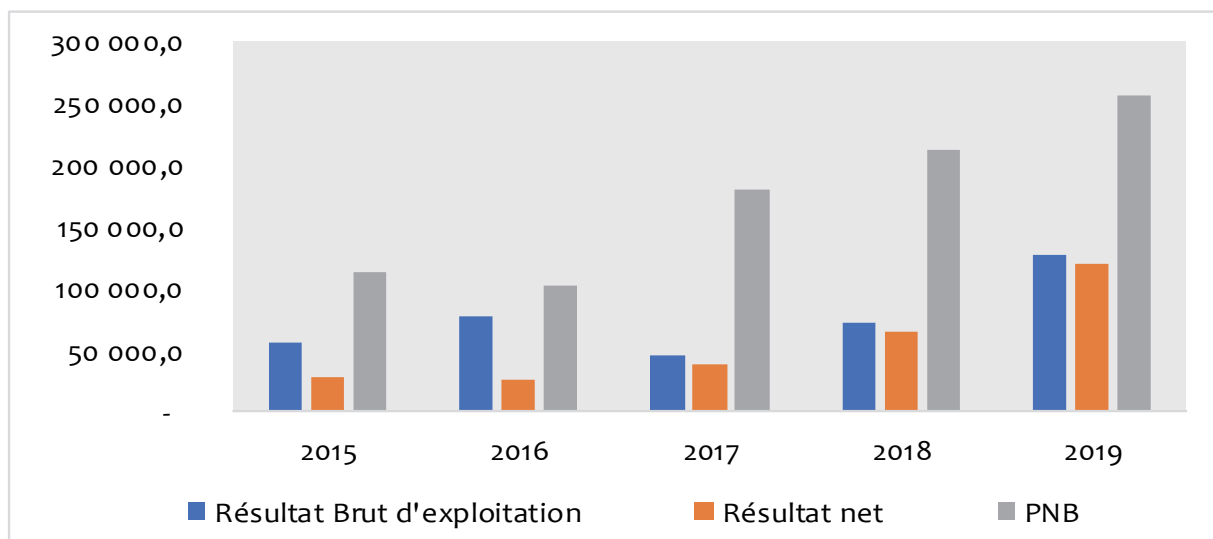
A fin 2019, le secteur bancaire est demeuré rentable. Le produit net bancaire a augmenté de 21,3%, passant de 211 472,0 à 256 477,4 MBIF. Comparé à l’année précédente, le résultat net des établissements de crédit a augmenté de 93,8% passant de 61 247,5 à 118 686,4 MBIF à fin 2019.

Graphique 12 : Répartition du Produit Net Bancaire (en %)

Source : BRB

La rentabilité des actifs s'est établie à 3,7% et celle des fonds propres à 32,6%. La rentabilité du secteur bancaire provient en grande partie des intérêts sur titres de

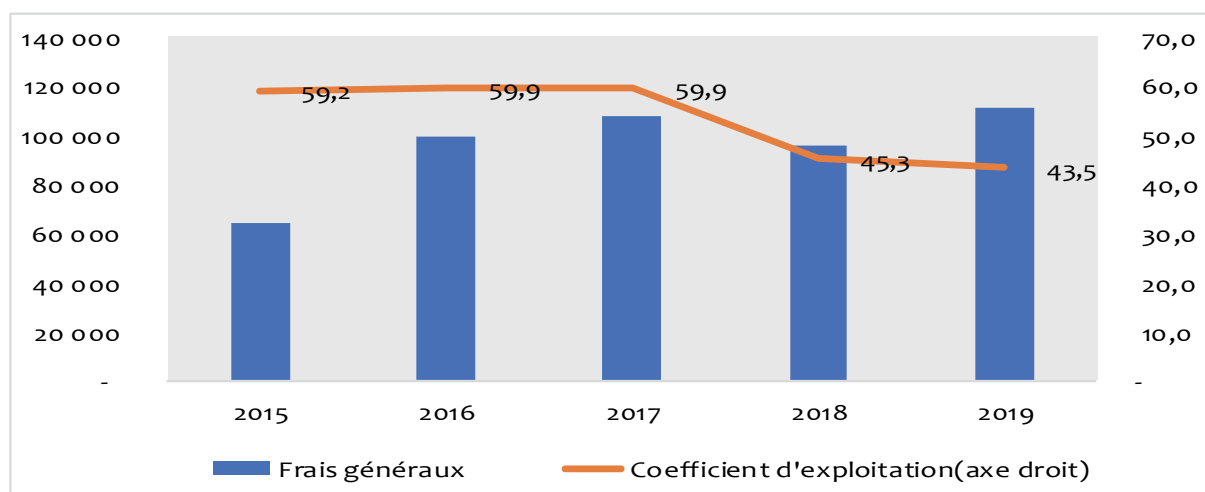
créances qui représentent 91,9% des intérêts issus des opérations avec les banques et assimilés en 2019 contre 88,1% en 2018.

Graphique 13 : Soldes Intermédiaires de Gestion (en Mds BIF)

Source : BRB

A fin 2019, les frais généraux ont augmenté de 16,5%, tandis que le produit net bancaire a augmenté de 21,3%, d'où le coefficient

d'exploitation, qui exprime le rapport entre les frais généraux et le PNB a diminué de 1,8 p.pc, passant de 45,3 à 43,5%.

Graphique 14 : Frais généraux (en MBIF) et Coefficient d'exploitation (en %)

Source : BRB

2.2.7. Tests de résistance

La conduite des tests de résistance pour la régulation financière est devenue un instrument incontournable de surveillance et d'évaluation de la résilience des institutions financières en cas de crises depuis l'avènement de la crise des Subprimes en 2008. En effet, c'est l'un des principaux instruments recommandés pour la surveillance macroprudentielle.

Au Burundi, ces tests sont conduits chaque année sur le secteur bancaire du point de vue du risque de crédit et du risque de liquidité.

2.2.7.1. Le risque de crédit

Le risque de crédit ou le risque de contrepartie est le risque qu'un débiteur ne rembourse pas son créancier (un établissement du secteur bancaire) tel que convenu dans leur contrat. Les facteurs de vulnérabilité pouvant occasionner ce défaut

de paiement peuvent être endogènes au débiteur ou exogènes.

Au Burundi, l'évaluation de ce risque par la BRB est faite par rapport aux facteurs de vulnérabilité exogènes aux débiteurs. D'abord, ces vulnérabilités sont préalablement identifiées comme étant des risques à la stabilité financière nationale. Ensuite, une éventuelle réaction du secteur bancaire burundais est mesurée du point de vue de la dégradation du portefeuille crédit. Enfin, il est évalué la solvabilité restante après constitution des provisions supplémentaires en cas de réalisation du risque simulé.

Dans un scénario de référence, le secteur bancaire est généralement résilient. Toutefois une banque passerait en état d'insolvabilité. Dans un scénario sévère, le secteur bancaire est généralement résilient sauf une banque qui passerait en état d'insolvabilité et une autre qui atteindrait la solvabilité plancher réglementaire.

2.2.7.2. Le risque de liquidité

Le risque de liquidité du secteur est le risque qu'une banque ne puisse faire face à ses engagements envers ses déposants. Dans un scénario sévère de retraits soutenus sur 5 jours consécutifs, le secteur est généralement résilient excepté une banque qui deviendrait illiquide.

2.3. Secteur de la Microfinance

Le secteur de la microfinance participe dans la fourniture des services financiers aux personnes à faible revenu et est considéré comme un outil essentiel pour faciliter l'inclusion financière. Ainsi, la microfinance est devenue un dispositif à la mode sur les marchés du crédit en tant qu'instrument de développement socioéconomique.

2.3.1. Structure du secteur de la Microfinance

Au Burundi, les institutions exerçant les activités de microfinance sont réparties en 4 catégories, à savoir :

- **Première catégorie :** les Entreprises de microfinance, les Sociétés coopératives financières et autres types d'institutions de microfinance ayant la forme juridique de société anonyme, de société publique ou de société mixte qui effectuent les opérations de collecte de dépôts et d'octroi de crédits et qui offrent accessoirement d'autres services

financiers au profit de leurs clientèles ;

- **Deuxième catégorie :** les Fonds de financement et/ou de garantie exerçant les activités de microfinance, les Programmes de microcrédit affiliés aux Organisations Non Gouvernementales (ONG) et aux Associations Sans But Lucratif (ASBL) qui octroient des crédits mais qui ne sont pas autorisées à collecter les dépôts du public ;
- **Troisième catégorie :** les Coopératives d'Épargne et de Crédit ayant la forme juridique de Société Coopérative qui exécutent les opérations de collecte des dépôts de leurs membres et leur consentent des crédits et accessoirement d'autres services financiers ;
- **Quatrième catégorie :** les Groupements Financiers Communautaires de type sociétés coopératives, groupements pré-coopératifs, associations villageoises d'épargne et de crédit qui collectent les cotisations de leurs membres et leur octroient des crédits selon l'approche convenue.

En ce qui concerne la 4ème catégorie, l'exercice des activités de cette dernière ne requiert pas l'agrément mais un simple enregistrement auprès de la BRB.

A fin 2019, le secteur de la Microfinance burundais comprend 55 Institutions de microfinance (IMFs) agréées par la BRB, avec 19 Coopératives d'épargne et de crédit et 21 Entreprises de microfinance, auxquelles s'ajoutent 15 groupements financiers communautaires.

Notons également que dans la logique d'amélioration de l'accès aux produits et services financiers, le nombre de points de service des IMFs (sièges, agences et guichets) autorisés par la BRB, est passé de 288 en 2018 à 329 en 2019.

En matière de conquête du marché et mobilisation de l'épargne, cinq coopératives dominent le marché du secteur. Elles regroupent à elles seules 83,1% des actifs, 84,7% des crédits, 82,6% des dépôts et 56,3% des fonds propres du secteur. En 2019, le total actif des IMFs était de 456 482,9 contre 349 518,5 MBIF en 2018, soit une augmentation de 30,6% en liaison avec l'accroissement du montant alloué au financement de l'économie jusqu'à 25,6% d'une année à l'autre.

Tableau 13 : Concentration des Actifs des IMFs en MBIF

	2017	2018	2019
Coopératives	247 595,3	299 206,8	391 580,7
Entreprises de microfinance	40 624,5	50 311,7	64 902,3
Total Actif	288 219,7	349 518,5	456 482,9
Part des Coopératives	85,9	85,6	85,8
Part des entreprises de microfinance	14,1	14,4	14,2

Source : BRB

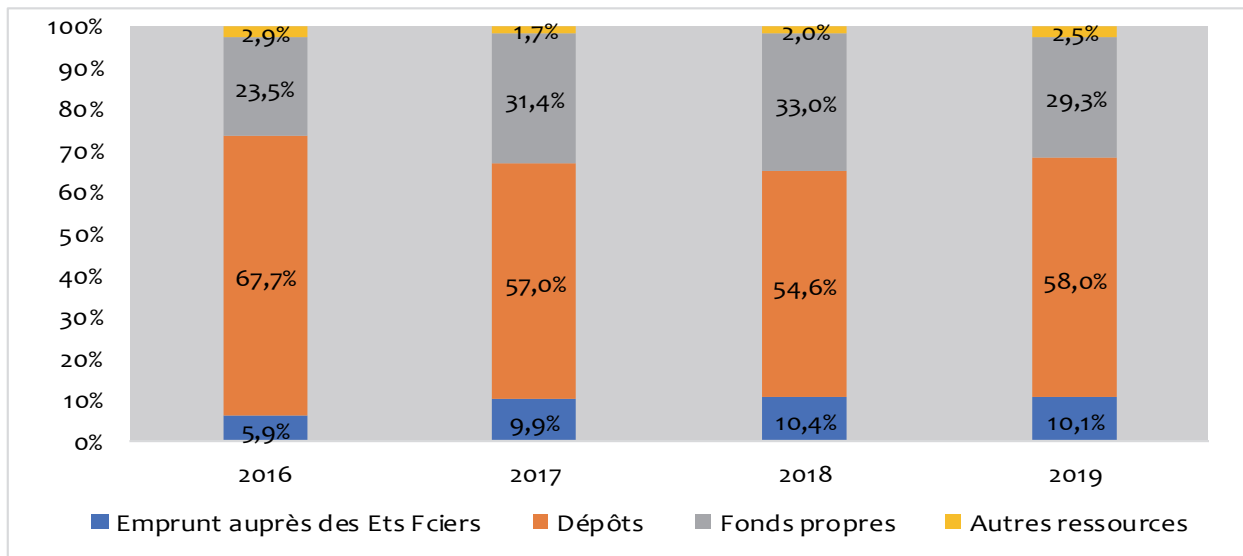
L'actif des IMFs est fortement concentré dans les coopératives (3^{ème} catégorie) avec 85,8% du total actifs tandis que les entreprises de microfinance (1^{ère} catégorie) occupent 14,2%.

2.3.2. Ressources du secteur de la Microfinance

Etant constitué des dépôts des membres, des emprunts, des fonds propres et des opérations diverses, les ressources des IMFs ont augmenté de 30,6% s'établissant à

456 482,9 MBIF en 2019 contre 349 518,5 MBIF en 2018. Cette évolution est essentiellement liée à l'accroissement des dépôts de 38,7%, se fixant à 264 853,2 contre 190 907,5 MBIF en 2018.

Les ressources ont également évolué suite à l'augmentation des emprunts auprès du secteur bancaire, s'élevant à 46 317,7 contre 33 266,6 MBIF en 2018. A fin décembre 2019, les Fonds propres ont augmenté de 16,0% se fixant à 133 862,9 contre 115 437,9 MBIF en fin décembre 2018.

Graphique 15 : Répartition des ressources des IMF's en MBIF

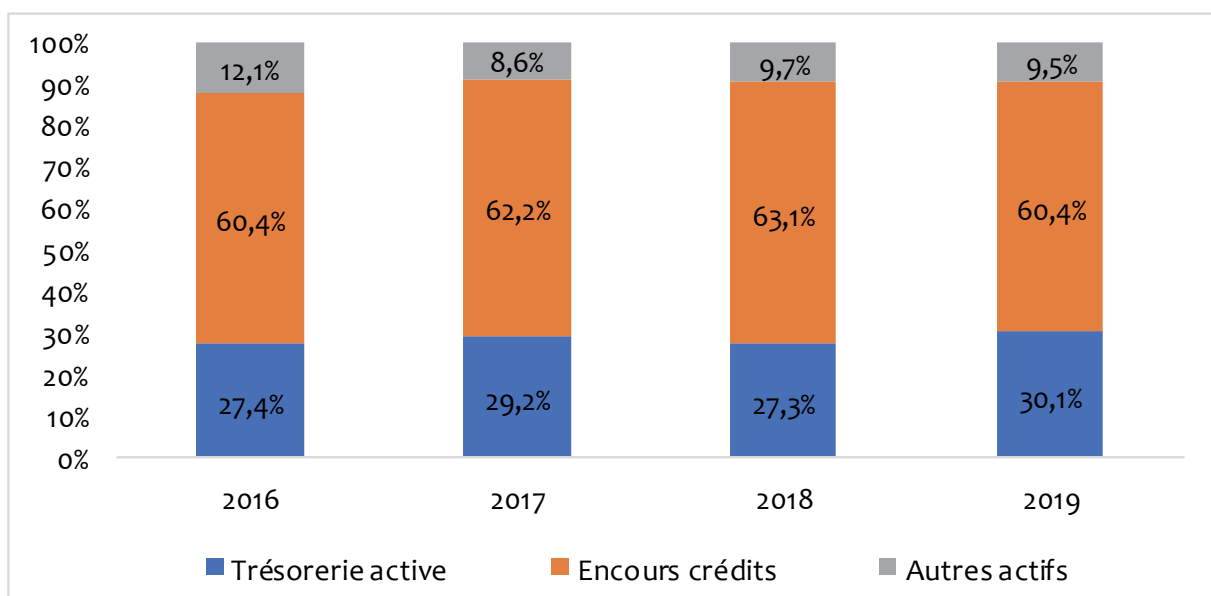
Source : BRB

2.3.3. Emplois du secteur de la Microfinance

L'encours des crédits nets des IMF's a atteint 275 755,9 en 2019 contre 220 451,4 MBIF en 2018, soit une augmentation de 25,1%. Cependant, la part des crédits dans le total des emplois des IMF's a baissé de 2,7 p.pc, passant de 63,1% en 2018 à 60,4% en

2019 suite à une augmentation significative de la liquidité (trésorerie active), soit 44,0% d'une année à l'autre.

Notons qu'en 2019, les dépôts à vue constituaient 53,6% du total des dépôts tandis que les dépôts à terme s'élevaient à 43,7%.

Graphique 16 : Evolution des emplois des IMF's en MBIF

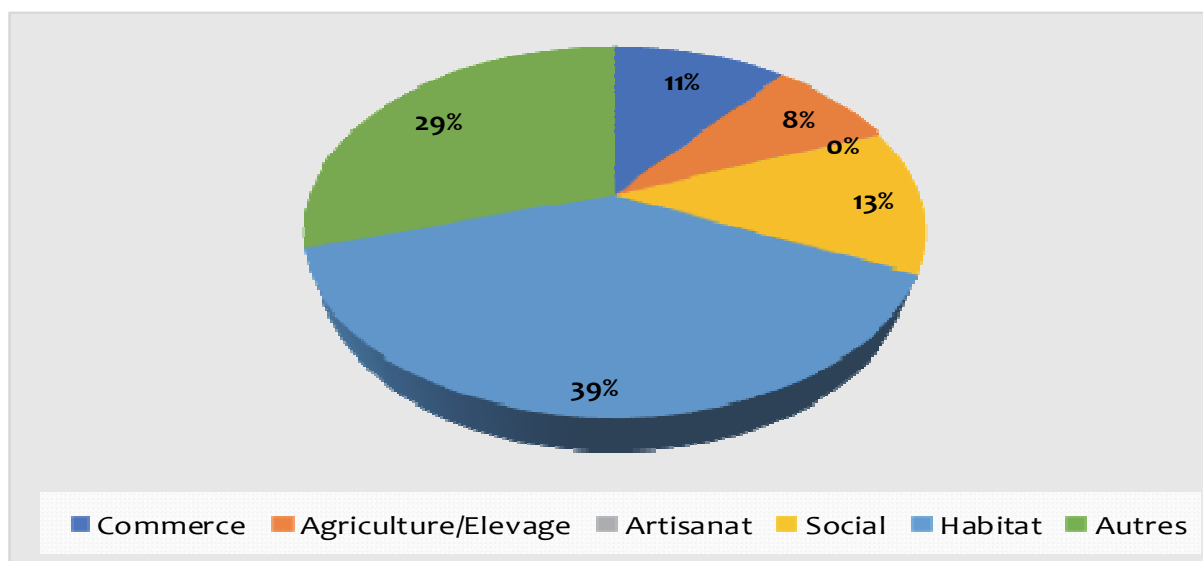
Source : BRB

2.3.4. Structure des financements par secteur

Le secteur de l'habitat est le plus privilégié par les IMFs par rapport à d'autres secteurs avec 39,0% des crédits. Toutefois, étant l'un

des secteurs porteurs de la croissance, le secteur de l'agriculture est le moins financé par les IMFs avec seulement 8,0% à fin 2019. Le graphique ci-après donne des détails sur la répartition du crédit par secteur d'activité.

Graphique 17 : Répartition du crédit par secteur d'activité



Source : BRB

2.3.5. Qualité du portefeuille crédit

Le taux de détérioration du portefeuille crédit a reculé de 0.4 p.pc d'une année à

l'autre, passant de 6,2% à 5,8%; mais toujours supérieur à la limite maximale acceptable de 5%.

Tableau 14 : Qualité du portefeuille crédit

	2017	2018	2019	Variation en %
Encours crédits (en MBIF)	179.238,7	220.451,4	275.755,9	25,1
Créances en souffrance (en MBIF)	10.432,4	13.680,8	15.815,2	15,6
Provisions (en MBIF)	4.931,1	5.042,8	8.194,6	62,5
Taux de provisionnement	47,3	36,9	51,8	
Taux de détérioration	5,8	6,1	5,6	

Source : BRB

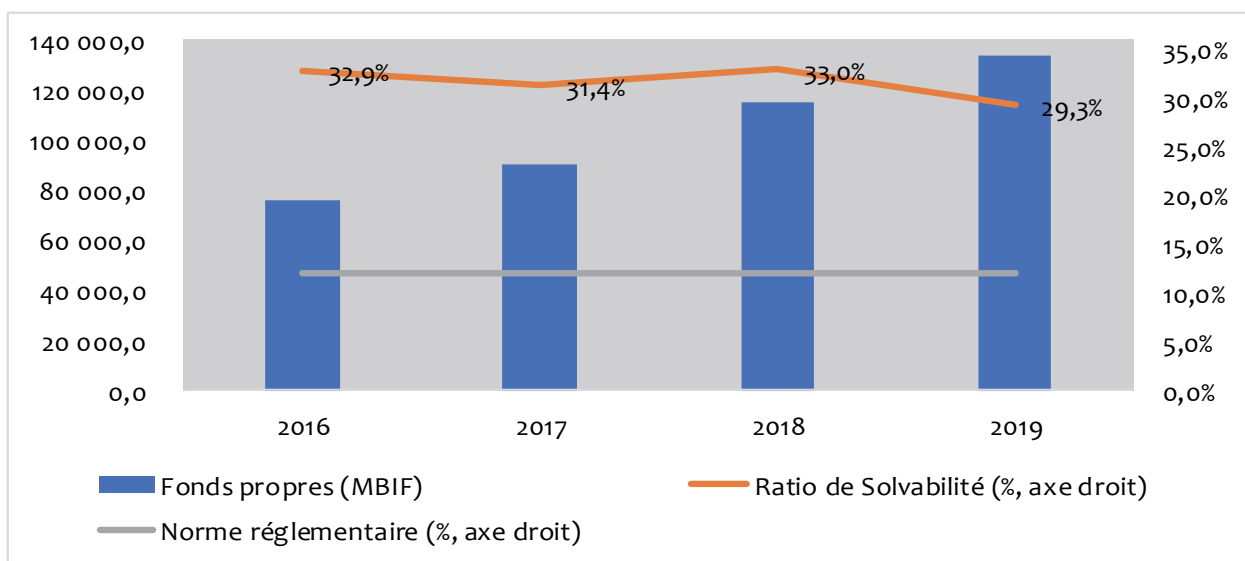
2.3.6. Adéquation des Fonds propres du secteur de la Microfinance

Le secteur de la microfinance reste suffisamment capitalisé et les fonds propres augmentent d'une année à l'autre. Ces derniers étaient de 133 862,9 MBIF en 2019 contre 115 437,9 MBIF en 2018, soit une progression de 16,0%, avec une augmentation de 23,4% du total des risques

pondérés, passant de 281 705,3 en 2018 à 347 749,1 MBIF en 2019.

Le ratio de solvabilité globale du secteur a baissé de 3,7 p.pc, se fixant à 29,3% en 2019 contre 33,0% l'année précédente, restant supérieur à la norme réglementaire de 12%. Toutefois, ce ratio renferme des disparités car certaines IMFs doivent renforcer leurs fonds propres.

Graphique 18 : Evolution des fonds propres



Source : BRB

2.3.7. Liquidité du secteur de la Microfinance

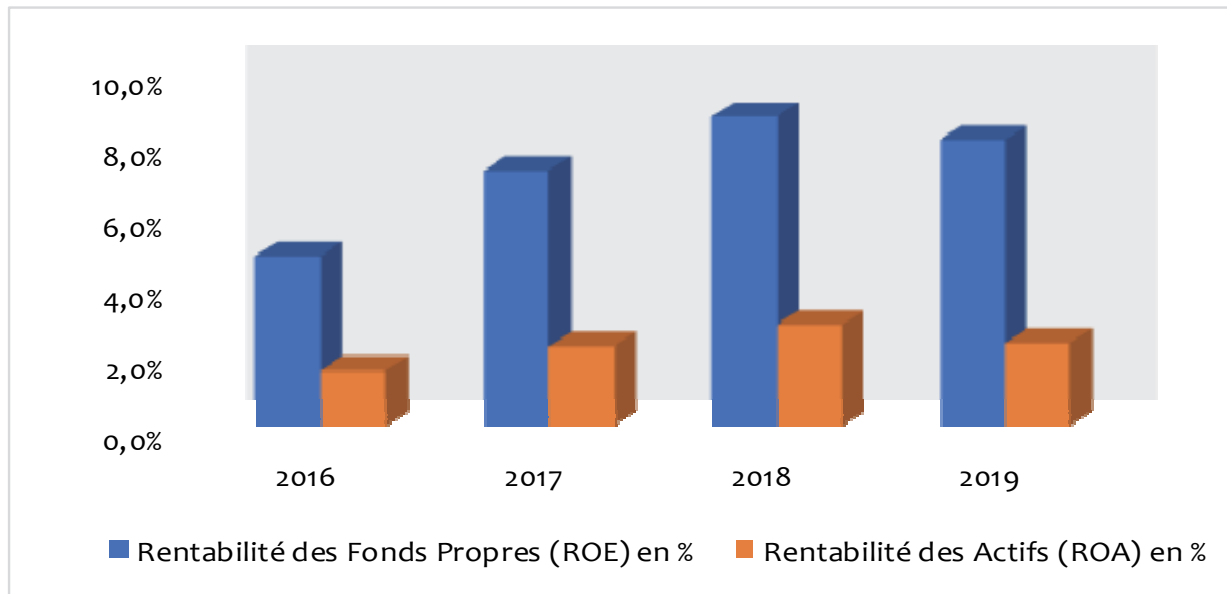
A fin 2019, le secteur de la microfinance était suffisamment liquide à hauteur de 45,4%, un ratio de liquidité supérieur à la norme réglementaire minimale de 20%. Toutefois, trois IMFs demeurent en dessous de cette norme. Le ratio crédit sur dépôts est de 104,1%, légèrement au-delà de la norme maximale acceptable de 100%, en rapport avec les emprunts contractés auprès du secteur bancaire.

2.3.8. Rentabilité du secteur de la Microfinance

A fin 2019, le secteur de la microfinance est demeuré rentable. Le Produit Net Bancaire a augmenté de 14,2%, passant de 33.574,2 à 38.335,5 MBIF. Comparé à l'année précédente, le résultat net du secteur a varié de 7,1%, passant de 10.063,4 à 10.845,3 MBIF d'une année à l'autre. Néanmoins, ce résultat est largement concentré dans 3 IMFs qui détiennent 91,8% du résultat net du secteur.

La rentabilité des fonds propres (ROE) a reculé de 0,6 p.pc, s'établissant à 8,1 contre 8,7% en 2018. En revanche, la rentabilité des actifs (ROA) s'est établi à 2,9% en 2019 contre 2,4% en 2018.

Graphique 19 : Indicateurs de rentabilité des IMFs



Source : BRB

2.3.9. Exposition envers le secteur bancaire

Les opérations des IMFs avec le secteur bancaire sont principalement centrées sur les placements des excédents de trésorerie ainsi que sur les emprunts. Les placements effectués sont identifiés à travers les dépôts à terme avec 70.951,2 MBIF en 2019, soit 15,5% du total actifs tandis que les emprunts sont de 40.317,7 MBIF en 2019, soit 10,1% du total passif.

2.3.10. Principaux risques des IMFs

De par l'activité des IMFs, les principaux risques encourus portent, notamment, sur la solvabilité et la liquidité. Aussi, de par le contexte qui prévaut actuellement dans le secteur des IMFs du Burundi, des

insuffisances en termes d'organisation et de gestion globale persistent, en l'occurrence le risque opérationnel et le risque de gouvernance.

2.3.10.1. Risque opérationnel

La plupart des IMFs ne disposent pas d'un Système d'Information et de Gestion performant tandis que d'autres traitent encore leurs données manuellement. En outre, les IMFs éprouvent des difficultés dans la gestion des risques, la maîtrise des charges et la production de l'information financière conformément aux délais et canevas fixés par la BRB.

Au niveau du contrôle interne, les principaux constats relevés lors des

différentes missions de contrôles des IMFs sont, notamment :

- des problèmes d'interconnexion des Systèmes d'Information et de Gestion entre le siège des IMFs et leurs agences et guichets ;
- le manque d'outils de contrôle interne (manuels de procédures, charte d'audit, etc.) ;
- l'absence d'outils et/ou d'équipements adéquats pour mesurer les risques majeurs ;
- le taux élevé de détérioration du portefeuille crédit ;
- l'absence d'espace suffisamment sécurisé pour le chargement et déchargement de fonds dans les agences et guichets ;
- le non-respect de certains ratios prudentiels.

2.3.10.2. Risque de gouvernance

Au cours de l'exercice 2019, la gouvernance de certaines IMFs s'est détériorée davantage, ce qui a amené la BRB à leur retirer l'agrément.

Les principaux constats relevés lors des différentes missions de contrôle des IMFs sont les suivants :

- irrégularité dans la tenue des réunions des organes de gestion ;
- immixtion des organes délibérant dans la gestion quotidienne des IMFs ;
- non appropriation des textes organiques et réglementaires par les

membres des organes de gestion des institutions ;

- non-respect des mandats des organes de gestion ;
- faible niveau de communication entre les membres des Conseils d'Administration.

Les risques découlant de ces manquements sont les suivants :

- la non-implication du Conseil d'Administration dans le suivi de la qualité du portefeuille crédit ;
- l'insuffisance du taux de mise en application des recommandations antérieures ;
- l'immixtion du Président du Conseil d'Administration dans la gestion quotidienne des Institutions.

2.4. Secteur de l'assurance

Le secteur des assurances constitue l'une des composantes du système financier burundais, et occupe 5,6% en termes d'actifs, et les activités du secteur ne cesse de s'étendre par l'entrée sur le marché de nouveaux acteurs. Il joue un rôle indispensable dans la protection contre les risques vies et corporels des assurés.

2.4.1. Structure du secteur de l'assurance

Conformément à la loi régissant les activités des assurances¹⁸, préconisant la séparation des activités d'assurance vie de celles non vie, presque toutes les compagnies, à l'exception d'une seule, ont déjà séparé les branches d'assurance vie de celles non vie.

Ainsi, le secteur burundais de l'assurance est composé de quatorze (14) compagnies, dont cinq (5) spécialisées dans l'assurance vie, huit (8) orientées dans l'assurance non vie et une société composite.

Le taux de pénétration indique dans quelle mesure le secteur de l'assurance contribue à l'économie nationale. Il est obtenu par le rapport en pourcentage entre le total des primes d'assurance perçus dans un pays

donné et son PIB. Comparé à l'année 2018, le ratio de pénétration du secteur de l'assurance burundais s'est accru de 0,07 p.p.c, s'établissant à 0,87% en 2019 contre 0,77%.

Notons que le taux de pénétration en assurance vie est en progression par rapport aux activités d'assurance non vie.

Toutefois, le taux de pénétration global reste faible comparé à la moyenne africaine de 3,0% et l'apport de la branche non vie demeure toujours significatif en termes d'activités, mais, il a été en baisse à 57,4% des produits du secteur en 2019 contre 63,0% en 2018.

Tableau 15 : Taux de pénétration

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
PIB (en Mds BIF)	4.185,0	4.423,0	4.759,0	5.397,2	6.010,3	6.254,8
Chiffre d'affaires (Mds BIF)	36,0	37,0	37,0	40,6	46,4	54,3
Ratio de pénétration (%)	0,86	0,84	0,78	0,74	0,77	0,87

Source : ARCA

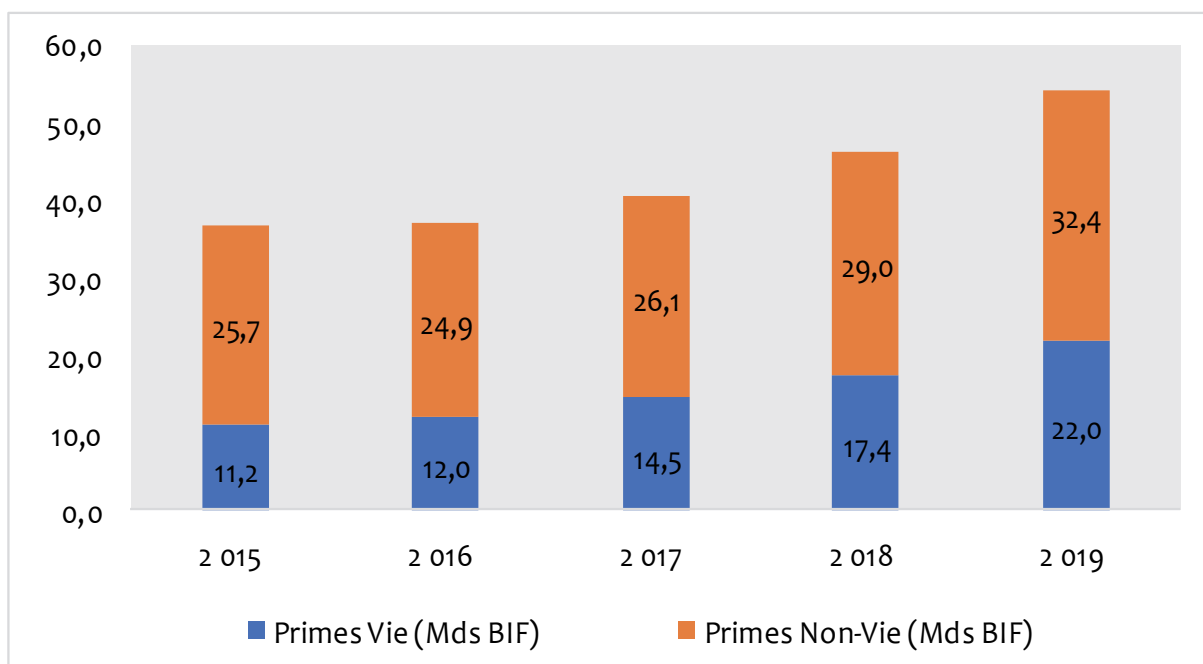
2.4.2. Performances du secteur de l'assurance

L'actif du secteur de l'assurance a augmenté de 11,8% en 2019, atteignant 222,4 Mds de BIF contre 199,0 Mds de BIF en 2018, en liaison avec l'agrément définitif de nouvelles compagnies d'assurance.

2.4.2.1. Evolution des primes

En glissement annuel, les primes perçues par les compagnies d'assurance se sont accrues de 16,4%, s'établissant à 54.3 contre 46.4 Mds de BIF en 2018.

Elles sont réparties entre les branches vie (40,5%) et non vie (59,5%).

Graphique 20 : Primes par type d'assurance

Source : ARCA

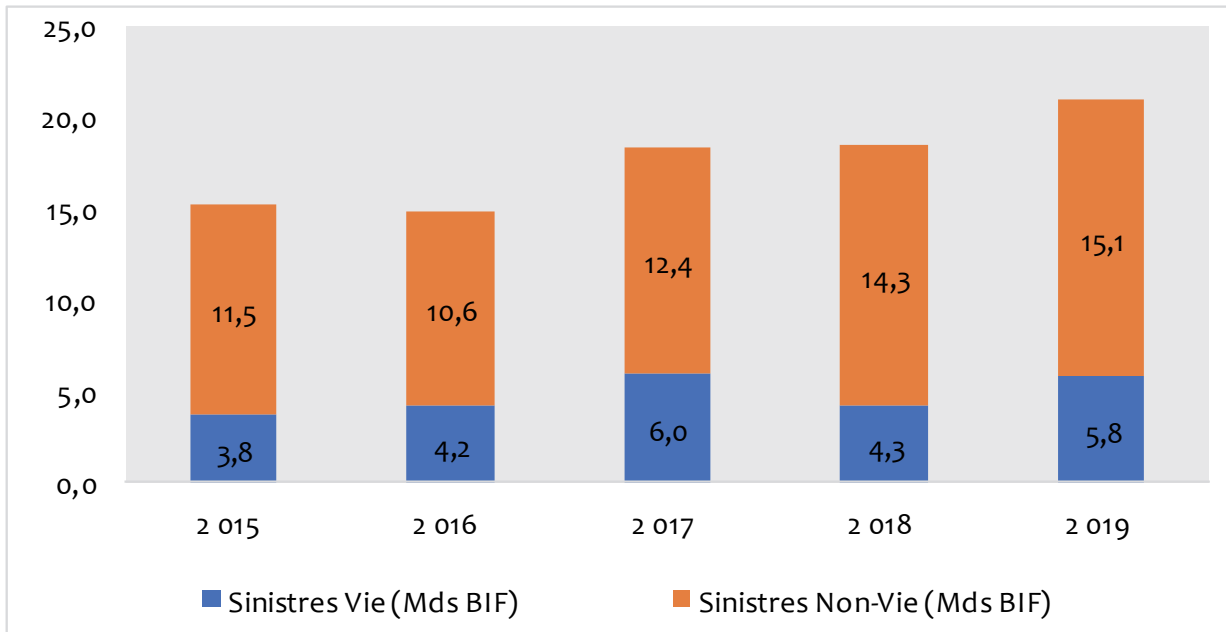
2.4.2.2. Sinistres

Les dépenses du secteur liées à la couverture des sinistres ont augmenté de 13,1%, se fixant à 20.952,5 contre 18.518,4 MBIF en 2018. Les sinistres dans la branche vie se sont accrus de 37,2%, passant de 4.261,4 en 2018 à 5.847,3 MBIF en 2019 alors qu'ils ont augmenté de 5,9% en assurance non vie variant de 14.257,0 à 15.105,2 MBIF.

L'assurance non vie a repris le rythme de la croissance. La part de l'assurance non vie a atteint 27,9% en 2019 contre 23,0% en 2018 alors qu'elle était de 32,7% à fin 2017.

Le taux de sinistralité¹⁸ dans la branche vie a augmenté de 2,1 p.pc en 2019, s'établissant à 26,6% en 2019 contre 24,5% en 2018, tandis que celui de la branche non vie a reculé de 2,4 p.pc, atteignant 46,7% contre 49,1% l'année précédente.

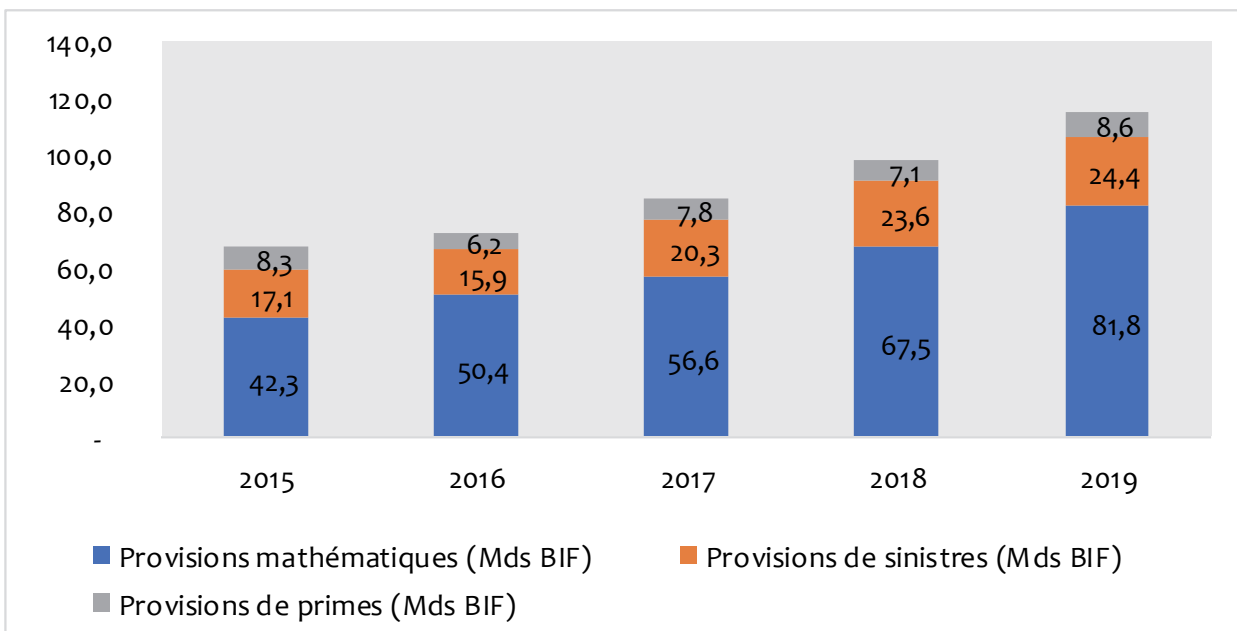
¹⁸Le taux de sinistralité est le rapport entre les sinistres et les primes perçues

Graphique 21 : Sinistres du secteur

Source : ARCA

Les provisions techniques ont augmenté de 16,9% en glissement annuel, passant de 98,3 à fin 2018 à 114,8 Mds BIF à fin 2019, en

liaison avec la hausse des provisions mathématiques (21,2%) et des provisions pour primes (21,1%).

Graphique 22 : Provisions techniques des assurances

Source : ARCA

2.4.2.3. Rentabilité du secteur de l'assurance

Pour l'exercice 2019, le résultat net du secteur s'est établi à 5.474,7 contre 3.804,8 MBIF à fin 2018. Le rendement des actifs (ROA) et celui des fonds propres (ROE) se sont accrus en glissement annuel, passant respectivement de 1,9 à 2,5% et de 5,5 à 7,9% en liaison avec la hausse du résultat du secteur.

2.5. Services Financiers Numériques

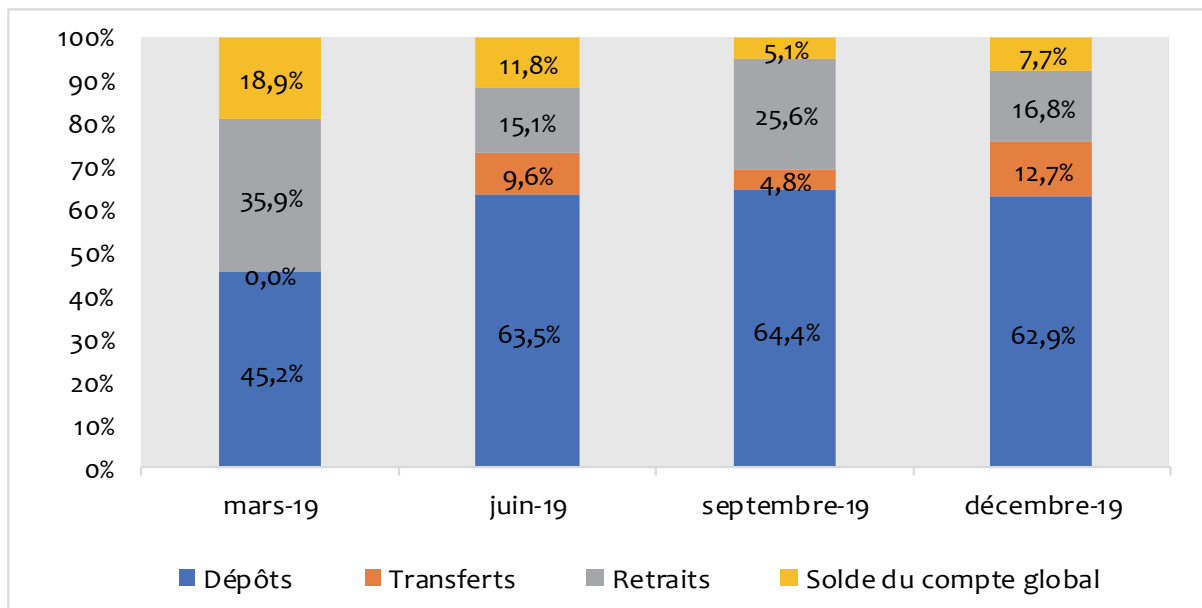
Le Règlement n°001/2017 relatif aux services de paiement et aux activités des

établissements de paiement établit les règles relatives à l'agrément des établissements de paiement, à l'exercice et au contrôle de leurs activités par la BRB.

2.5.1. Evolution des transactions sur les services financiers numériques

A fin 2019, cinq banques commerciales, 3 établissements de paiement et 29 agents commerciaux fournissent des services financiers numériques pour la monnaie électronique.

Graphique 23 : Transactions effectuées par des banques commerciales



Source : BRB

Les dépôts en monnaie électronique ont augmenté au cours de l'année 2019, passant en moyenne de 1.487 à 7.821 MBIF du 1^{er} trimestre au 4^{ème} trimestre en raison de l'accroissement des dépôts dans 2 banques commerciales où ils ont connu une

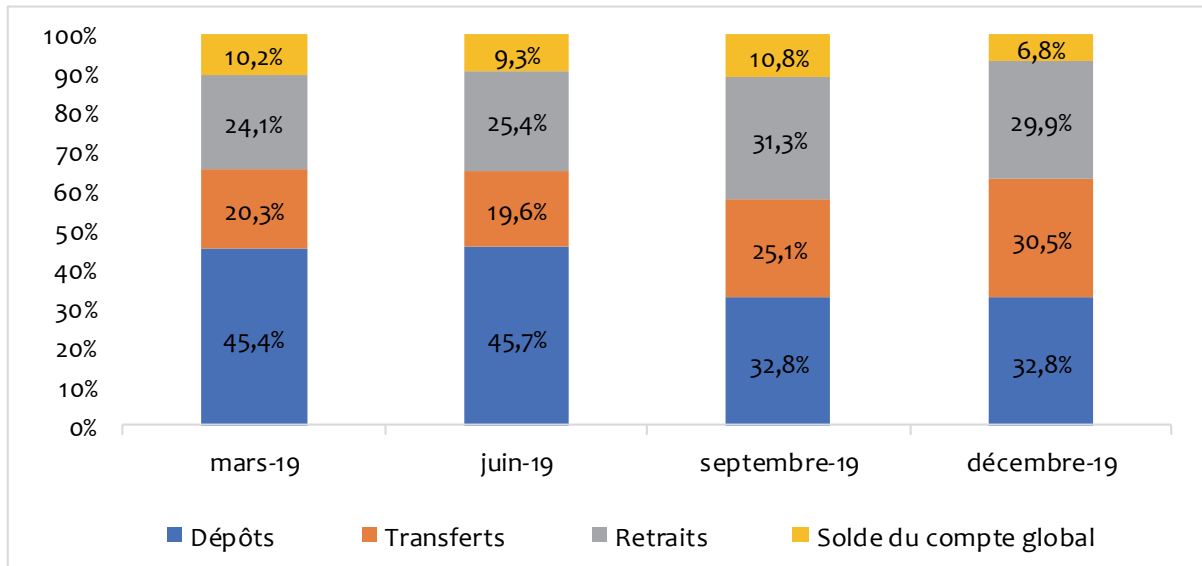
croissance de 58% au 3^{ème} trimestre par rapport au second trimestre de 2019.

En outre, le solde du compte global « Trust account » a connu une hausse au second trimestre 2019, se fixant ainsi à une

moyenne de 1205 contre 629 MBIF au premier trimestre 2019 avant qu'il ne soit stable au cours du 3^{ème} et quatrième trimestre. Signalons que presque la totalité

du solde global est quasi enregistré par une seule banque opérant dans la monnaie électronique, ce qui implique un risque de concentration.

Graphique 24 : Evolution des transactions effectuées par les établissements de paiement



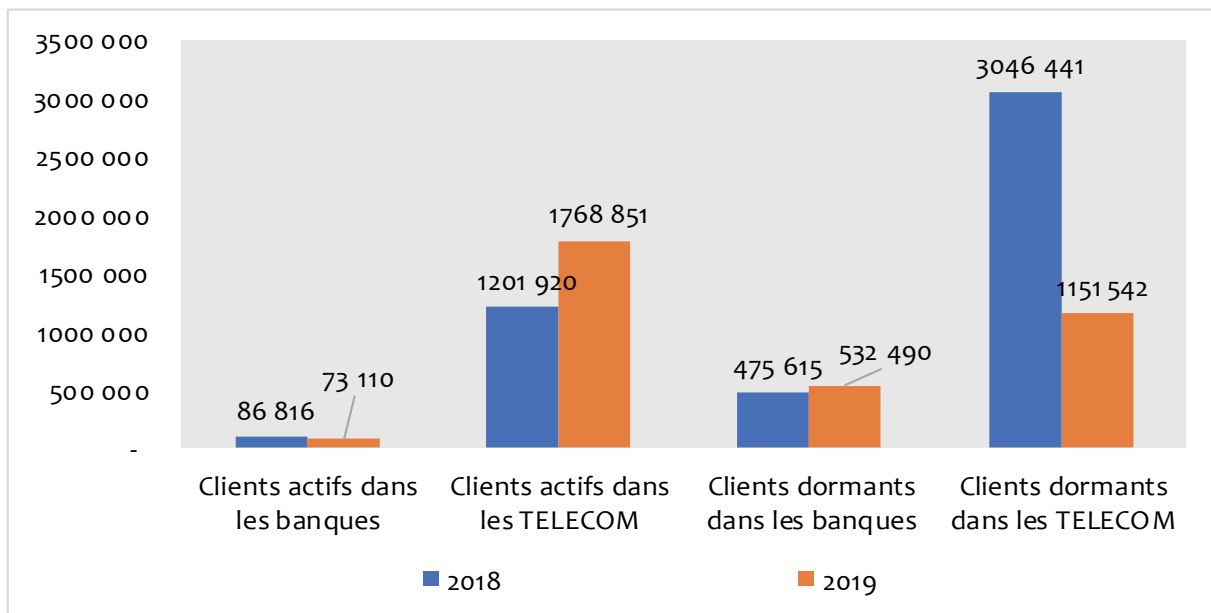
Source : BRB

Les transactions en monnaie électronique sont considérablement en hausse en 2019. Il s'observe une augmentation des dépôts au 3^{ème} trimestre 2019 par rapport aux deux précédents.

En revanche, la baisse des dépôts s'observe au 4^{ème} trimestre 2019 se fixant à 57 778 MBIF alors qu'ils étaient à 98 651 MBIF au second trimestre.

La hausse des dépôts entraîne simultanément l'augmentation des retraits et des transferts.

Cet accroissement des dépôts traduit la nécessité de renforcer le cadre réglementaire régissant les services financiers numériques pour pouvoir juguler les risques y afférents. Le risque de concentration est élevé, puisque 87,1% des dépôts sont détenus par une seule entreprise.

Graphique 25 : Evolution des comptes en services financiers numériques

Source : BRB

Le nombre de clients inactifs des établissements de paiement a sensiblement diminué de 62,0% en 2019 suite à la suppression de nombreux comptes qui sont restés inactifs au cours de l'année 2019.

Par ailleurs, ceux des banques commerciales sont demeurés stables par rapport à la même période de 2018. Il est en de même pour les clients actifs.

En revanche, les clients actifs dans les établissements de paiement de monnaie électronique ont augmenté de 47,1% en raison, notamment, de l'agrément effectif d'un troisième établissement.

2.5.2. Risques liés aux services financiers numériques

Les défaillances liées à la connexion constituent un risque majeur pour les opérateurs des services financiers numériques.

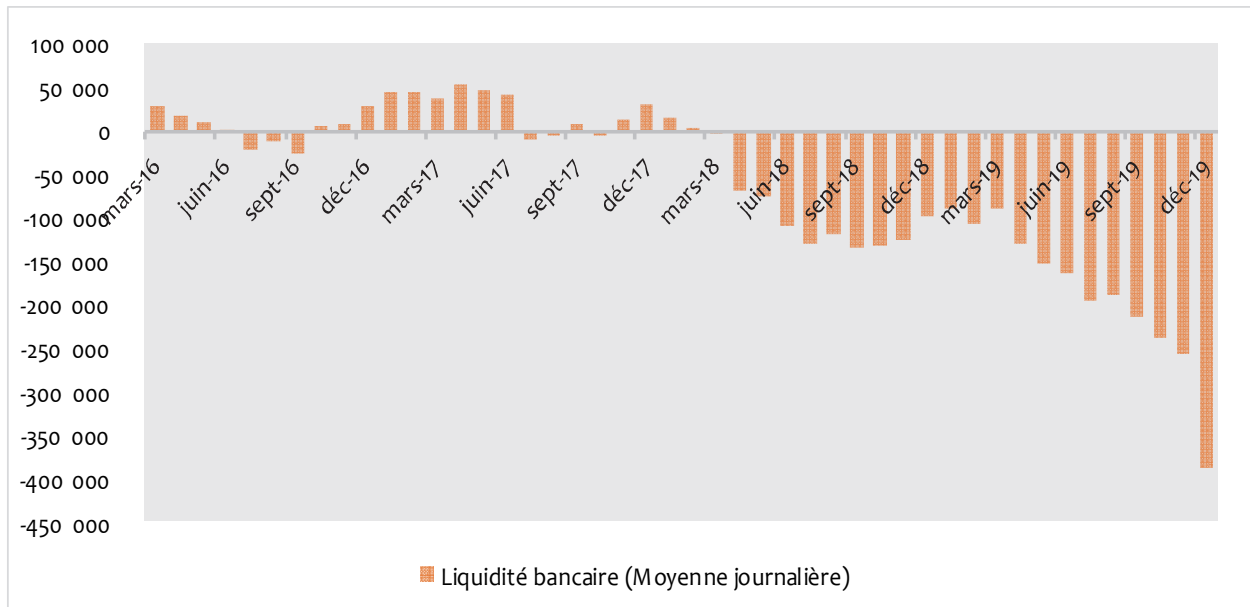
Un autre risque réside dans les spéculations des agents principaux qui effectuent des transactions de dépôts et de retraits auprès de leurs agents secondaires avec objectif de bénéficier des commissions. Pour pallier à ce risque, les institutions de paiement essaient de suivre de tels agents spéculateurs.

3

CHAPITRE 3 : MARCHE MONETAIRE ET INFRASTRUCTURES DE MARCHE

Par rapport à fin 2018, la liquidité bancaire (sans intervention de la BRB) a diminué à fin 2019, revenant de - 98.026 à - 388.179 à MBIF en moyenne journalière.

Graphique 26 : Liquidité bancaire¹⁹ (Moyenne journalière en MBIF)



Source : BRB

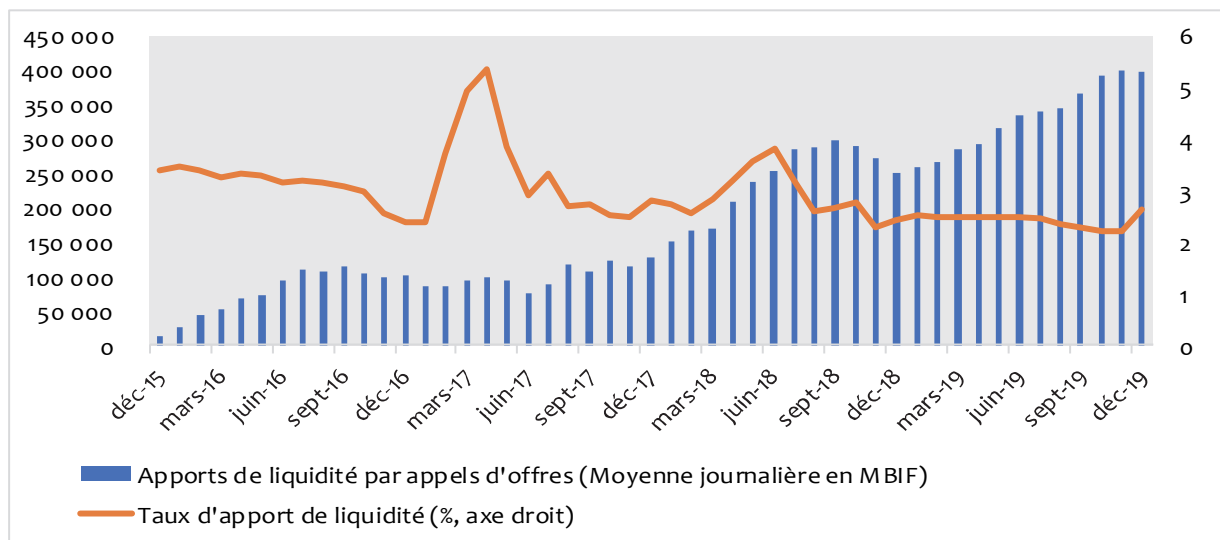
3.1. Marché monétaire

3.1.1. Apports de liquidité par la BRB

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique monétaire, la BRB a effectué des opérations d’injection de liquidité par appel d’offres. Le montant des apports de liquidité par appel d’offres a augmenté, s’établissant à 398.013 MBIF à fin 2019

contre 249.966 MBIF à fin 2018. Malgré l’augmentation du montant d’injection en vue de mener une politique monétaire accommodante face au besoin en financement de l’économie, le taux d’apport de liquidité a légèrement augmenté s’établissant à 2,63 % à fin 2019 contre 2,48 % à fin 2018, soit une hausse de 0,15 p.p.c.

¹⁹ Du point de vue de la politique monétaire, la liquidité est définie comme le solde des comptes des banques commerciales à la Banque Centrale.

Graphique 27 : Apports de liquidité par appel d'offres de liquidité

Source : BRB

3.1.2. Marché des titres du Trésor

Au cours de l'année 2019, la BRB a poursuivi, pour le compte de l'Etat, l'attribution des obligations du Trésor issues de la titrisation des arriérés de l'Etat envers ses fournisseurs. Les obligations du Trésor équivalant à 75.210 MBIF ont été attribuées au cours de la période sous revue. L'augmentation du financement de l'Etat à travers le marché et l'achat des obligations issues de la titrisation a conduit à l'augmentation du portefeuille en titres du Trésor (bons et obligations du Trésor) des banques. L'encours est passé de 886,1 à 1.319,6 Mds de BIF de fin 2018 à fin 2019, soit une hausse de 32,8%. La part des titres du Trésor détenus par le secteur bancaire en pourcentage du PIB représente 21,0 à fin 2019 contre 14,0% à fin 2018.

Dans le but d'élargir la base des investisseurs dans les titres du Trésor et permettre à l'Etat de se financer à travers le

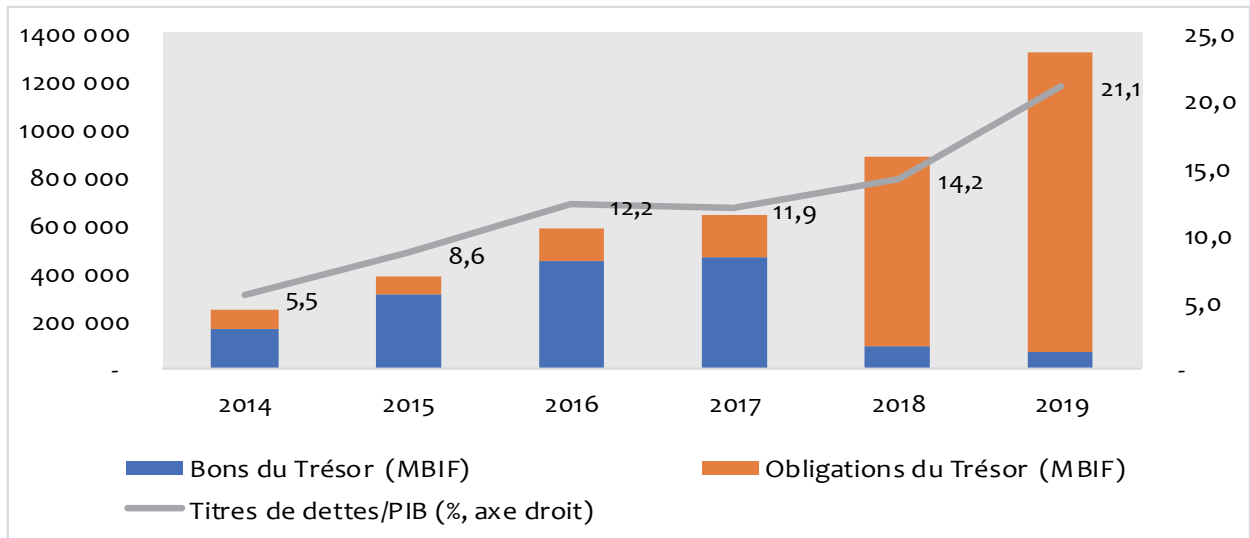
marché monétaire, la BRB a poursuivi l'agrément des banques commerciales qui le désirent, comme Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT), en vue d'animer le marché secondaire des titres du Trésor. Neuf (9) banques commerciales sur dix (10) avaient la qualité de SVT à fin 2019 alors qu'elles étaient à deux (2) à fin 2018.

Aussi, le nombre de personnes physiques et de compagnies d'assurance œuvrant dans les opérations des titres du Trésor est passé respectivement de 5 à 84, de 4 à 10 d'une année à l'autre. Le montant investi par les individus est passé de 1.220 MBIF en 2018 à 14.823,5 MBIF en 2019, et celui investi par les compagnies d'assurances est passé de 169.440 MBIF en 2018 à 188.715 MBIF en 2019.

Le marché secondaire des titres du Trésor a également permis aux acquéreurs des obligations du Trésor issues de la titrisation des arriérés de l'Etat d'avoir de la liquidité et de continuer leurs activités économiques,

par la cession de ces titres sur ce marché. Les opérations du marché secondaire des titres du Trésor sont faites, d'une manière automatisée, par l'infrastructure du marché : le Dépositaire Centrale des Titres (CSD).

Graphique 28 : Encours des titres du Trésor détenus par le secteur bancaire



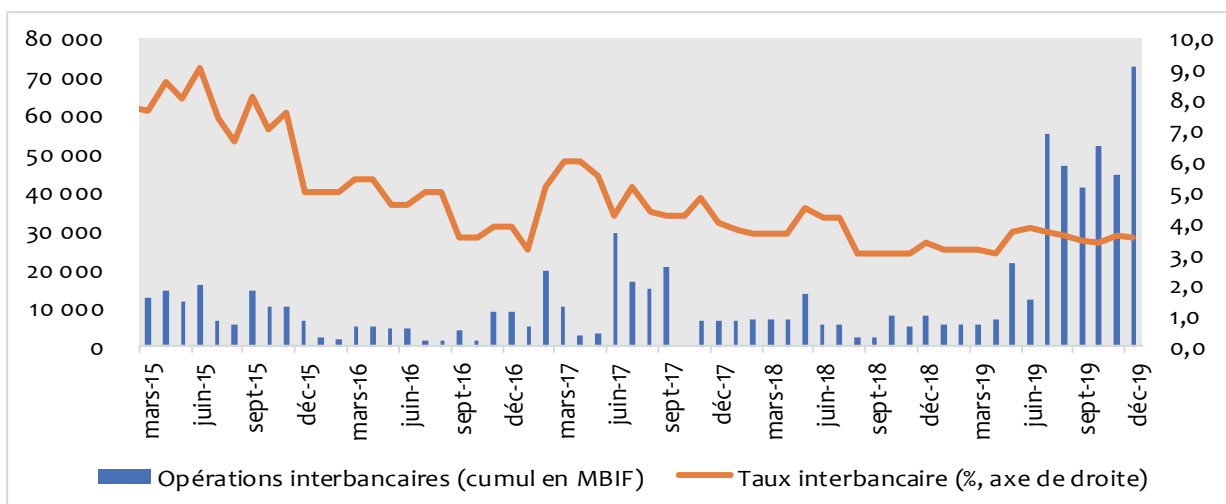
Source : BRB

3.1.3. Marché interbancaire

Au cours de l'année 2019, le marché interbancaire a été dynamique, le volume des échanges de liquidité à travers les opérations interbancaires est passé de

7.600 à 72.205 MBIF d'une année à l'autre. Sur la même période, le taux d'intérêt interbancaire a légèrement augmenté, s'établissant à 3,5% à fin 2019 contre 3,3% à fin 2018.

Graphique 29 : Opérations sur le marché monétaire interbancaire



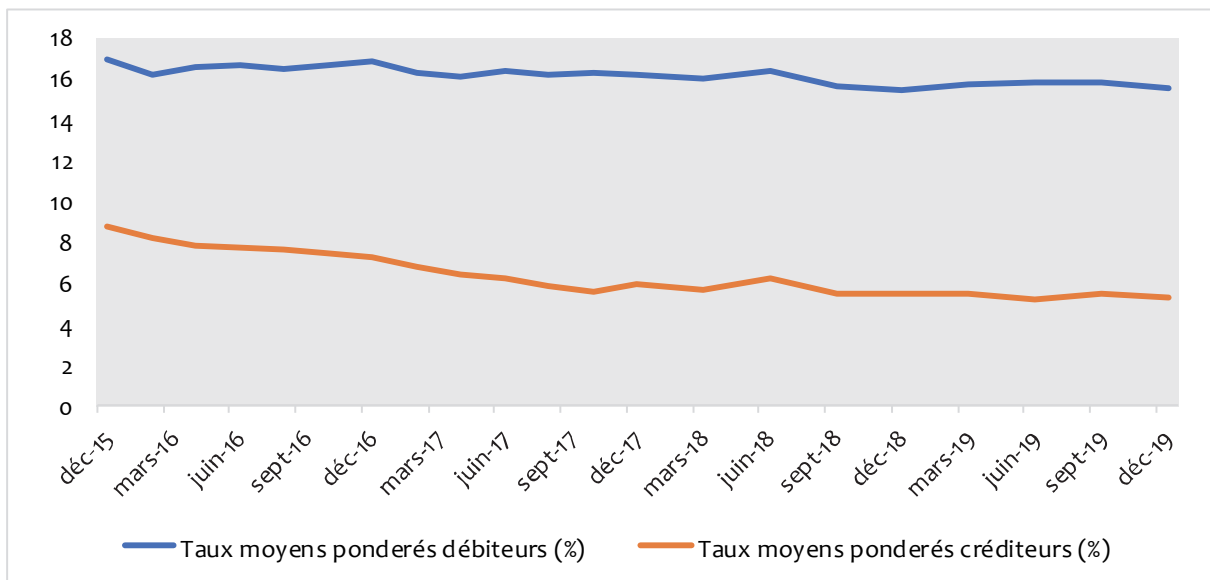
Source : BRB

3.1.4. Taux d'intérêt sur les crédits et les dépôts

Pour l'année 2019, le taux d'intérêt moyen sur les crédits distribués par les établissements de crédit a baissé de 0,70

p.pc, s'établissant à 15,49% contre 16,19% pour 2018. Cette baisse s'observe sur deux années consécutives. Les taux d'intérêt sur les dépôts ont également connu une baisse de 0,14 p.pc, se fixant à 5,28% à fin 2019 contre 5,42% à fin 2018.

Graphique 30 : Taux moyens débiteur et créditeur



Source : BRB

3.2. Infrastructure de marché : Système de paiement et de règlement

Au cours de l'année 2019, la BRB a continué l'exploitation des systèmes de paiement et de règlement de titres mis en production en février 2017. La loi n° 01/07 du 11 mai 2018 portant Système National de Paiement assure un niveau élevé de protection des systèmes de paiement, des instruments et moyens de paiement ainsi que des utilisateurs de ces derniers. La BRB a maintenu les échanges avec le secteur bancaire pour la mise en place des conventions de participation pour assurer le bon fonctionnement des systèmes de

paiement et de règlement en vue de mieux sécuriser ces derniers dans le respect des standards internationaux et aux bonnes pratiques en la matière.

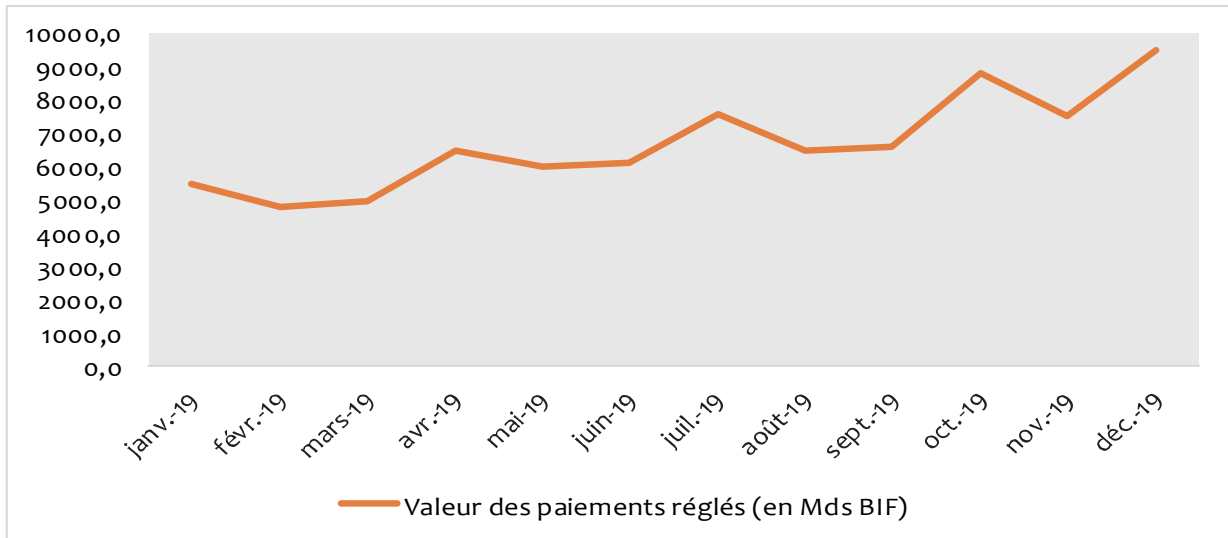
3.2.1. Systèmes de paiement et de règlement

L'intégration des systèmes de paiement avec les systèmes d'information des banques commerciales et de la Régie Nationale des Postes (RNP) a été réalisée et a permis l'automatisation de toutes les opérations de paiement interbancaires à l'exception des chèques. Pour ces derniers, la Banque Centrale a continué à inciter les

banques commerciales et la RNP à accélérer et à finaliser la mise en œuvre des mécanismes de traitement automatisé des chèques et sur ce volet, la réalisation des

tests de traitement automatisé a connu une évolution très appréciable.

Graphique 31 : Valeur des paiements réglés dans le système ATS (en Mds BIF)

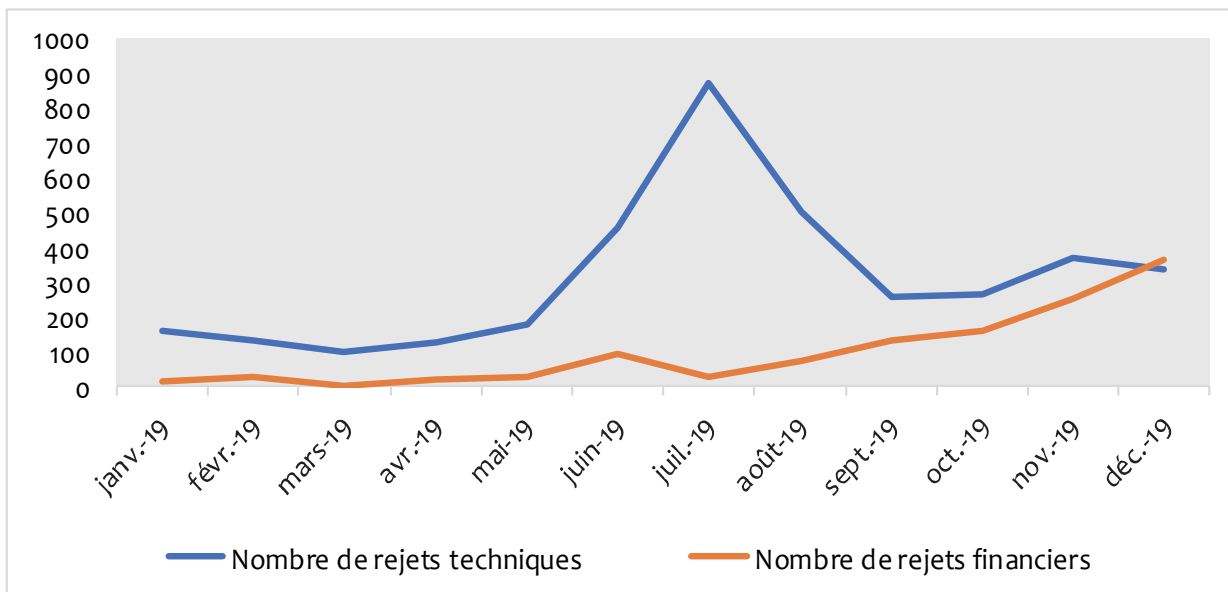


Source : BRB

La valeur des paiements effectués dans le système ATS a augmenté au cours de l'année 2019 passant de 5000 Mds à 9000

Mds de BIF, de janvier à décembre. Cette évolution dénote de la performance du système de paiement.

Graphique 32 : Evolution des rejets techniques et financiers



Source : BRB

Les rejets techniques sont dus par le fait que les informations alimentant le système ATS sont erronées ou insuffisantes compte tenu des exigences du système. Ils peuvent aussi résulter des pannes techniques du système ou de réseaux, tandis que les rejets financiers sont dus à l'insuffisance du montant sur lequel porte la transaction.

Les rejets techniques sont demeurés stables au cours du 1^{er} trimestre 2019. Un pic a été enregistré au mois de juillet 2019, en raison des pannes de connexions.

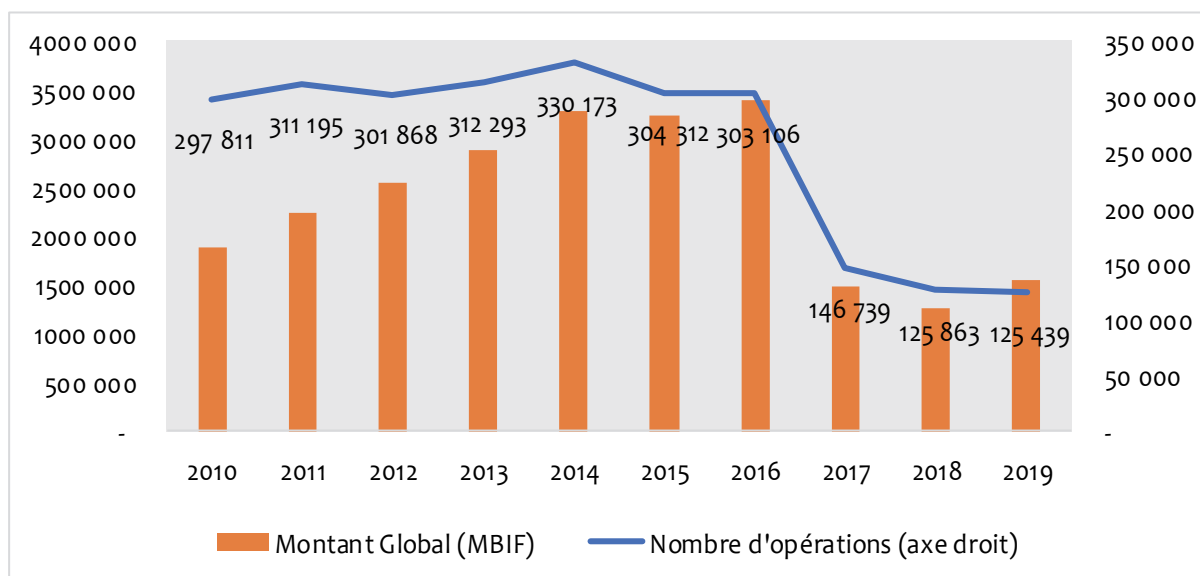
Par ailleurs, les rejets financiers sont moins importants que les rejets techniques, bien qu'on remarque une augmentation de

rejets financiers à partir du 2^{ème} trimestre 2019. En dépit de cette hausse de rejets, le système de paiement est resté stable.

3.2.2. Activités de la chambre de compensation

Au terme de l'année 2019, les opérations (chèques et ordres de virement) traitées manuellement dans la chambre de compensation ont baissé de 0,3% par rapport à 2018. Elles sont passées de 125 863 à 125 439 opérations de fin 2018 à fin 2019. En revanche, la valeur globale de ces opérations a augmenté de 24,1%, passant de 1 253,9 à 1 555,9 Mds de BIF de fin 2018 à fin 2019.

Graphique 33 : Opérations de la chambre de compensation



Source : BRB

L'efficacité de l'infrastructure ACH est assurée à travers les crédits intra journaliers et les facilités de prêt marginal accordées par la BRB aux banques, et éviter la cessation de paiement et des blocages afin

de veiller au bon fonctionnement du système de paiement.

Au cours de l'année 2019, cette infrastructure a fonctionné sans aucun dysfonctionnement, ce qui a permis à toutes

les opérations des banques de se dénouer sans aucun risque préservant ainsi le risque pour tout le secteur financier.

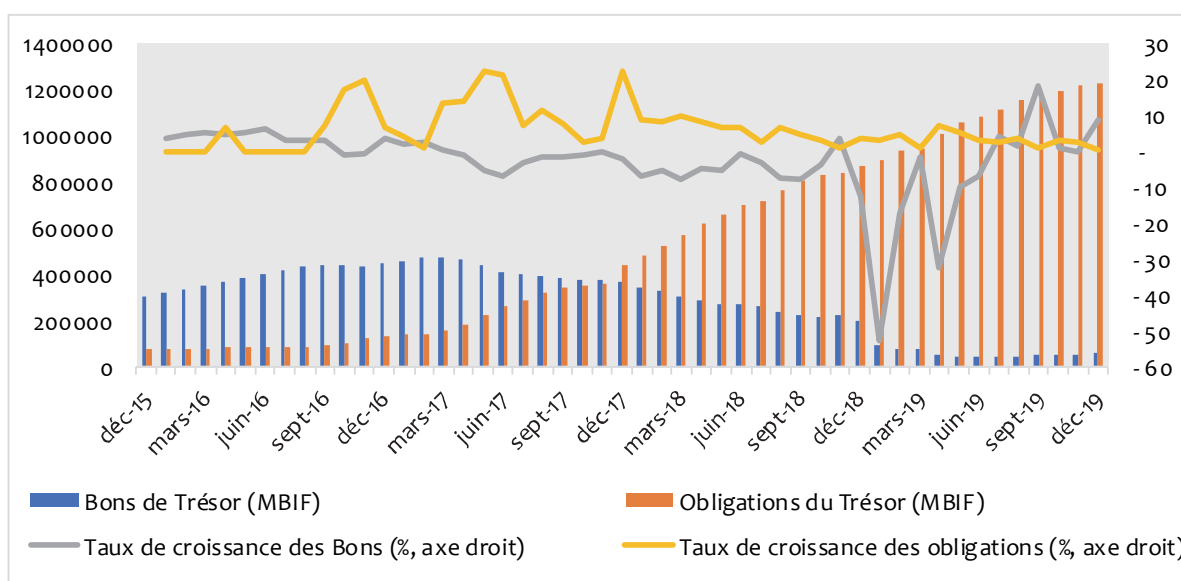
3.2.3. Système de règlement-livraison des titres

Pour le bon fonctionnement du marché primaire et secondaire des titres du Trésor (Bons et obligations du trésor), la BRB assure les fonctions centrales pour le bon déroulement des transactions sur ces marchés à travers le CSD. Ainsi, la BRB conserve les titres inscrits en compte dans le CSD et gère le système de règlement/livraison pour toutes les transactions réalisées sur les titres. La

performance et la fiabilité dudit système constituent la base fondamentale pour le bon fonctionnement du système financier et l'évaluation des risques systémiques en raison du volume des actifs financiers et les flux traités à travers ce système.

Le volume des titres du Trésor traités dans le CSD s'est établi à 1.540,4 Mds de BIF à fin 2019 contre 1.111,5 Mds de BIF à fin 2018, soit une augmentation de 38,6%. Le rythme de progression des titres traités à travers le CSD en obligations du Trésor est plus prononcé que celui des bons du Trésor avec respectivement un taux de croissance positif de 59,2% et un taux de croissance négatif de 58,4%.

Graphique 34 : Evolution des titres du Trésor traités via le CSD



Source : BRB

3.3. Circulation fiduciaire

Pour accomplir sa mission d'assurer l'émission des billets de banque et des pièces de monnaie et de veiller à la qualité de la monnaie en circulation, la Banque a

mis à la disposition du public de nouveaux billets en réponse aux besoins exprimés par l'économie burundaise.

En 2019, la Banque a émis une gamme améliorée des billets de 500, 2.000, 5.000 et

10.000 dont la durabilité et la sécurité ont été renforcées par l'adoption du papier fiduciaire de longue durabilité. Ce changement s'inscrit dans les missions de la BRB pour assurer la stabilité de la monnaie nationale.

Concernant la circulation fiduciaire, les billets en circulation ont augmenté de 18,5% en 2019 par rapport à 2018, passant de 348 843,4 à 413 438,3 MBIF. Par contre, les pièces ont légèrement augmenté de 0,9%, passant de 1 364,2 en 2018 à 1 376,6 MBIF en 2019.

Encadré 3 : Projets liés à la Modernisation des Systèmes de Paiement

Dans le cadre de l'intégration régionale des systèmes de paiement, la Banque a finalisé le volet relatif à la connectivité SWIFT devant permettre l'intégration effective du système de paiement et de règlement en temps réel (RTGS) avec les systèmes régionaux de la CEA (EAPS-East African Payment System) et du COMESA (REPSS-Regional Electronic Payment and Settlement System). La finalisation des tests devra consacrer l'intégration effective et opérationnelle sur les systèmes régionaux de paiement EAPS de la CEA et REPSS du COMESA.

Aussi, dans le cadre du Projet d'Intégration des Systèmes de Paiement au sein de la Communauté Est Africaine, le processus de mise en place d'une Centrale des Incidents de Paiement (CIP) a été initié.

La Banque a également entrepris, en collaboration avec le Secrétariat de la CEA, les travaux de mise en œuvre de l'interface de son système de traitement et de règlement des titres (CSD) avec l'infrastructure régionale du marché des capitaux. Après la finalisation de cette interface, l'infrastructure régionale servira de plateforme technique pour le système de la Bourse des Valeurs Mobilières du Burundi.

La Banque a poursuivi, en collaboration avec les banques commerciales et la Régie Nationale des Postes les travaux de finalisation de la mise en œuvre du système monétique interbancaire qui intègre les paiements par cartes, par téléphone mobile et par internet. La réalisation des tests d'intégration a été effectuée avec succès. Les tests des utilisateurs ont été effectués également avec succès, ce qui ouvre la voie à une mise en production prochaine du système. Une société BI-SWITCH, créée fin 2018, par les banques commerciales, la Régie Nationale des Postes et la BRB pour assurer la gestion du nouveau Système monétique interbancaire a commencé ses activités au cours de l'année 2019, en attente de la mise en production du système pour son exploitation opérationnelle.

4

CHAPITRE 4 : EVOLUTION DU CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE



Le système financier burundais est en perpétuelle évolution du point de vue de l'activité générale ainsi que du point de vue de la réglementation.

En effet, dans un souci du respect des différentes exigences de convergence établies au niveau des différentes zones économiques dans lesquelles le Burundi fait partie, les régulateurs du secteur financier ne ménagent aucun effort quant à l'amélioration de la réglementation. Ce chapitre présente les évolutions faites par le secteur financier en matière de réglementation dans ses différentes composantes.

4.1. Supervision du secteur bancaire

En 2019, la BRB a continué à adapter son cadre réglementaire à la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires. Trois Circulaires ont été édictées, à savoir : la Circulaire n° 24/2019 relative à la publication des informations financières par les établissements de crédit, la Circulaire n° 25/2019 relative à la grille de tarification des services rendus par la Banque Centrale dans le domaine de la supervision des établissements de crédit et des bureaux de représentation établis au Burundi et la Circulaire n° 19/2019 relative à la matrice des sanctions.

Le Règlement n° 001/2019 sur la protection des consommateurs des produits et services financiers a aussi été édicté.

L'existence de ce cadre réglementaire constitue un atout fondamental d'augmentation de l'accès, de l'utilisation et de la qualité des produits et services financiers et, par conséquent, contribue à améliorer la confiance du public dans l'offre des services du secteur financier.

La BRB a également élaboré une méthodologie de notation des établissements de crédit avec le modèle SEPREC (Système d'Evaluation du Profil de Risque des établissements de crédit), établi conformément aux normes internationales et aux principes de la supervision basée sur les risques.

Ce modèle de notation va permettre de réaliser une évaluation de chaque établissement de crédit au regard des divers risques auquel il est exposé.

4.2. Supervision du secteur de la microfinance et des bureaux de changes

Au niveau du secteur de la microfinance, la Circulaire n° 11/M/19 relative à la matrice des sanctions applicables aux Institutions de microfinance, Structures faîtières et Organes financiers a été édictée en vertu du Règlement n° 001/2018 relatif aux activités de microfinance.

Quant à la supervision des bureaux de change, la Réglementation des changes a été révisée et la Circulaire n°1/RC/19 relative à la marge à appliquer par les bureaux de

change dans leurs opérations et à la protection de la profession a été édictée.

4.3. Supervision des établissements de paiement

En 2019, la BRB a continué ses activités quotidiennes de suivi permanent des activités des établissements de paiement. Dans ce cadre, quatre (4) nouveaux établissements de paiement ont été agréés, portant ainsi le nombre des institutions fournissant des services financiers numériques à dix (10). Parmi ces nouvelles institutions, il y a un établissement de paiement de monnaie électronique, trois établissements offrant des services de transfert de fonds. En outre, une approbation a été accordée à une institution de microfinance pour offrir des services financiers numériques disposant de sa propre plateforme.

Au cours de la même année, la BRB s'est inscrit dans le processus de renforcement du cadre réglementaire existant, en édictant la Circulaire n° 01/EP/2019 relative à la matrice des sanctions applicables aux Etablissements de Paiement édictée en vertu du Règlement n° 001/2017 relatif aux services de paiement et aux activités des Etablissements de paiement et du Règlement n° 002/2017 relatif aux activités des Agents commerciaux en opérations de banques et des services de paiement.

4.4. Régulation du marché des capitaux

En 2019, la BRB a élaboré l'avant-projet de loi régissant l'Autorité de Régulation des Marchés de Capitaux du Burundi qui a été soumis aux instances habilitées pour adoption et promulgation.

4.5. Régulation des compagnies d'assurance

En 2019, les réformes de la réglementation ont porté sur les décisions d'agrément des sociétés de courtage et des nouvelles compagnies d'assurance.

4.5.1. Décisions portant agrément des sociétés de courtage

En 2019, le secteur de l'assurance a continué à œuvrer pour le renforcement du cadre réglementaire du secteur. Ainsi, les décisions prises et les textes réglementaires mis en place par l'ARCA avaient pour objectif de se conformer aux dispositions du Code des assurances au Burundi datant de 2014.

En effet, l'ARCA a édicté 5 décisions d'agrément des sociétés de courtage afin d'étendre la proximité des services d'assurance auprès de la population et d'apporter des conseils auprès des assurés voulant souscrire aux nouveaux contrats.

4.5.2. Autres décisions d'agrément définitif des assurances

Selon la loi n° 1/02 du 7 janvier 2014 portant Code des assurances au Burundi, toutes les compagnies d'assurance doivent se conformer à l'adoption de la séparation des branches vie et non vie. C'est ainsi que l'ARCA a finalisé en 2019, l'accord

d'agrément définitif d'une compagnie d'assurance vie. La décision de séparation des branches s'inscrit dans l'optique d'appréhender les risques liés à chaque type de produit, afin de définir les stratégies de leur mitigation. En plus de cette décision, l'ARCA a accordé un agrément provisoire à une compagnie d'assurance, portant ainsi leur nombre à 14.





PERSPECTIVES



Au cours de l'année 2019, l'activité économique a enregistré une croissance de 4,1% malgré les chocs liés à la situation macroéconomique et les défis liés aux vulnérabilités du système financier burundais. En outre les résultats du stress test ont montré que le secteur bancaire est resté résilient aux risques de crédit et de liquidité.

En revanche, les projections sur la croissance économique de 2020 restent pessimistes, en raison de perturbations de l'activité économique dans un contexte accentué des restrictions et des mesures mises en œuvre pour contrer la propagation de la COVID-19 qui ont touché certains secteurs d'activités tels que le commerce, l'hôtellerie et tourisme et auraient occasionné des pertes de revenus.

Néanmoins, pour l'année 2020 le système financier resterait résilient en dépit de ces incertitudes, et pour quelques raisons :

Premièrement, la BRB a mis en application depuis fin 2019, les mesures de politique monétaire destinées à financer les projets orientés dans les secteurs porteurs de croissance pour booster l'économie burundaise. Ces facilités pourront non seulement alléger l'assèchement de la

liquidité des banques à court-terme, mais aussi impulser la production à long et à moyen terme.

Deuxièmement, les politiques phares du nouveau Gouvernement suscitent déjà des espoirs, notamment au niveau de la lutte contre la corruption et les malversations économiques et la reprise de la coopération internationale en termes d'aides bilatérales et des remises de dettes de la part des partenaires techniques et financiers. Ces politiques pourront contribuer à améliorer la croissance économique et les indicateurs d'endettement.

En définitif, la BRB va continuer à renforcer le cadre de surveillance macro prudentielle. Dans cette optique, Elle va d'abord, faire une étude de la mise en place d'un fonds de garantie des dépôts et de résolution pour donner plus de confiance aux petits déposants. Ensuite, elle va faire une étude visant l'activation du coussin du risque systémique afin de renforcer d'avantage la solidité des banques d'importance systémique, et enfin poursuivre la coopération avec les parties prenantes du système financier pour concrétiser le projet de la mise en place du Comité Nationale de Stabilité Financière.





ANNEXES

Annexe 1 : EAC, Indicateurs de Solidité Financière

Indicateurs	pays	Déc-15	Déc-16	Déc-17	Déc-18	Déc-19
Fonds Propres/Actifs pondérés des risques	Burundi	18.1	22.7	23.2	23.6	27,2
	Kenya	21.7	18.9	18.5	17.2	18.8
	Tanzania	18.9	19.1	19.7	14.2	17.9
	Uganda	21	19.8	23.2	18.7	21.8
	Rwanda	22.2	23.1	21.4	19.8	24,1
	South Soudan	N/A	N/A	N/A	13.9	11.6
Prêts non performants/total crédit	Burundi	17.9	14.7	14.7	9.0	5.7
	Kenya	6.0	11.7	10.6	12.0	12.0
	Tanzania	8.6	9.6	12.5	10.2	9,8
	Uganda	5.1	10.4	5.6	3.4	4,9
	Rwanda	6.2	7.1	7.6	5.0	9,8
	South Soudan	N/A	N/A	48.0	44.4	N/A
Rentabilité des capitaux (ROE)	Burundi	11.5	8.5	16.5	20.6	32,6
	Kenya	23.8	24.8	20.8	22.5	21.23
	Tanzania	13	8.9	6.9	5.9	8.1
	Uganda	16	8.3	16.4	14.4	16.7
	Rwanda	11.8	9.1	6.3	11.7	NA
	South Soudan	30.7	21.6	16	24.8	NA
Rentabilité des actifs (ROA)	Burundi	1.9	1.3	2.2	2.4	3,7
	Kenya	2.9	3.1	2.7	2.7	2.5
	Tanzania	2.7	2.1	1.7	1.5	1.9
	Uganda	2.6	1.3	2.7	2.5	2.9
	Rwanda	2.9	2.5	2.1	3	NA
	South Soudan	3.4	2.3	2.3	3.4	NA

Source : BRB

Annexe 2: Indicateurs de Solidité Financière pour les Etablissements de crédit

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
ADEQUATION DU CAPITAL												
Fonds propre de base (tier)	55,722.8	78,181.9	106,404.4	136,188.5	162,524.4	189,541.4	200,630.6	210,323.5	229,217.6	224,608.6	286,587.8	335,858.9
Fonds propres Globaux	67,882.4	97,880.4	126,767.0	157,829.8	185,430.9	223,415.7	231,350.9	243,523.4	265,744.0	247,559.8	312,326.5	364,790.7
QUALITE DE L'ACTIF												
Ratio des PNP	22.6	11.3	9.0	6.9	7.7	9.4	11.1	16.9	12.1	14.7	8.9	5.7
Prêts Performants												
Créances saine	220,436.0	233,058.0	380,854.0	533,927.0	506,820.0	592,607.0	528,871.0	300,915.0	611,508.0	638,481.0	804,866.6	923,173.5
Créances à surveiller	1,837.0	5,550.0	3,072.0	4,350.0	6,278.0	7,189.0	8,768.0	37,364.0	32,131.0	41,098.7	54,517.3	61,324.9
Prêts non performants												
Créances pré-douteuses	1,589.0	698.0	2,361.0	3,703.0	7,137.0	4,821.0	8,625.0	32,811.0	33,734.0	14,031.8	8,144.4	8,776.1
Créances douteuse	2,308.0	2,165.0	2,429.0	4,730.0	4,056.0	7,591.0	6,583.0	8,472.0	6,925.0	21,644.0	8,371.8	16,658.4
Créances compromises	60,871.0	34,931.0	34,029.0	31,329.0	39,044.0	53,400.0	75,763.0	94,149.0	50,918.0	80,237.7	68,407.8	35,774.0
Total PNP	64,768.0	37,795.0	38,819.0	39,762.0	50,238.0	65,812.0	90,971.0	135,433.0	91,577.0	115,913.0	84,924.2	61,208.4
PROFITABILITE												
Résultat de l'exercice	17,538.7	20,964.8	22,550.7	33,984.3	20,705.9	18,855.1	14,066.1	22,579.7	21,863.2	35,731.7	61,662.7	119,359.3
ROA (%)	2.8	6.4	4.1	6.9	4.2	4.5	1.9	1.9	1.3	2.2	2.4	3.7
ROE (%)	25.8	34.0	25.2	34.9	18.6	18.7	9.4	11.5	8.5	16.5	19.7	32.7
Marge d'intérêt	52,649.3	35,170.0	51,769.0	61,814.6	71,955.9	80,686.8	81,335.0	112,289.5	90,834.4	107,678.0	147,155.0	196,645.4
Marge sur commission	N/A	23,190.6	26,424.2	33,378.2	18,070.1	35,969.6	44,373.9	32,766.9	103,534.5	71,994.6	40,956.0	43,869.7
Taux débiteur moyen	16.7	16.5	15.9	15.3	15.7	16.2	16.71	16.85	16.77	16.16	15.37	15.5
Taux créditeur moyen	8.1	7.6	7.3	7.6	8.8	9.0	8.80	8.70	7.21	5.96	5.42	5.3
LIQUIDITE												
Actif liquide	243,276.5	310,295.9	354,622.8	312,317.5	317,691.7	420,546.1	514,743.3	493,719.2	758,972.1	285,645.0	233,363.4	293,874.1
Ratio actif liquide / Dépôts	0.6	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	80.0	24.0	20.0	28.3
Ratio Prêts / Dépôts (%)	0.8	0.7	0.8	0.9	1.0	0.8	88.0	81.0	68.0	59.0	56.0	57.9
MARCHE												
Prêts en devise	2,483.0	474.2	3,025.2	3,141.0	81.2	2,315.8	36,394.6	34,634.1	23,163.7	16,958.3	55,526.8	68,955.0
Dépôt en devise	106,564.3	136,350.7	145,126.5	155,089.7	185,108.5	199,349.5	225,790.8	154,231.8	180,504.9	119,675.0	159,047.0	165,465.9
Actif en devises	134,577.5	160,028.1	169,608.0	157,129.0	210,111.3	218,810.2	219,025.9	260,502.6	167,374.0	187,039.8	218,519.9	293,874.1
Passif en devises	78,770.1	140,381.3	150,062.2	157,869.0	203,792.6	222,629.7	252,723.5	248,580.5	180,504.9	201,694.8	236,643.7	257,797.7
Prêts en devise / Tier I	4.0	1.0	3.0	2.0	-	1.0	1.0	2.0	10.0	7.6	19.3	20.5
Prêts en devise / Dépôts en devise	0.0	0.0	0.0	0.0	0.7	0.0	0.0	0.0	13.0	14.0	34.0	41.7
Actifs en devises / Passif en devise	1.7	1.1	1.1	1.0	1.0	1.0	0.9	1.1	93.0	93.0	92.0	114.0

Source : BRB

Annexe 3 : PIB aux prix constants (en Mds de BIF)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Secteur primaire	509.3	461.7	470.8	465.3	472.8	466.3	476.3	516.4	497.9	488.0	497.1	490.9	502.9	544.2
- Agriculture vivrière	418.9	398.7	408.8	408.6	387.1	398.9	404.2	465.7	442.2	427.4	431.8	428.5	437.5	464.9
- Agriculture d'exportation	40.9	19.3	29.3	13.9	32.8	14.3	19.3	16.6	18.4	21.3	17.6	17.5	18.3	19.0
- Café	36.0	13.9	22.5	4.8	23.7	5.7	9.8	2.6	3.2	4.9	4.2	4.6	4.7	3.6
- Thé	4.2	4.6	5.2	6.8	8.3	7.5	7.7	13.0	14.2	15.4	12.3	12.1	12.7	14.2
- Autres cultures d'exportation	0.8	0.8	1.5	2.3	0.8	1.1	1.8	1.0	1.0	1.0	1.1	0.8	0.9	1.3
- Forêt	8.9	9.2	7.2	6.2	10.7	11.3	10.2	11.2	11.9	13.4	12.2	16.7	18.5	16.4
- Elevage	35.3	32.1	22.4	33.7	38.5	38.6	39.0	20.2	22.4	22.5	31.6	24.6	24.8	39.1
- Pêche	5.2	2.5	3.1	3.0	3.7	3.2	3.6	2.6	3.0	3.4	3.8	3.5	3.7	4.8
Secteur secondaire	215.6	233.5	244.9	267.0	270.6	275.7	290.2	297.3	315.7	290.2	322.6	323.4	334.4	343.9
- Extraction	10.2	9.6	6.9	7.4	7.3	8.3	9.0	9.5	8.4	7.9	7.7	8.3	10.0	12.5
- Industries	152.8	157.8	165.7	168.4	173.9	178.0	183.5	187.5	211.9	192.3	220.8	214.2	219.1	224.9
- Industries agroalimentaires	105.9	110.2	119.9	125.4	128.3	129.3	131.6	134.5	155.7	143.1	168.4	162.8	165.2	177.0
- Industries Manufacturières	46.9	47.6	45.8	43.0	45.6	48.7	51.9	53.0	56.2	49.2	52.4	51.4	53.9	47.9
- Industries textiles	3.9	3.6	5.1	3.9	4.5	4.6	4.7	5.8	4.3	3.9	9.5	3.5	3.6	9.4
- Autres industries manufacturières	43.0	44.0	40.7	39.1	41.1	44.0	47.2	47.3	51.9	45.3	42.9	47.9	50.3	38.5
- Electricité, gaz et eau	8.6	12.4	12.7	11.1	8.1	6.3	7.3	7.7	7.9	7.5	7.7	9.1	10.5	11.1
- Construction	44.0	53.8	59.6	80.2	81.3	83.0	90.4	92.5	87.5	82.5	86.3	91.8	94.8	95.4
Secteur tertiaire	441.7	515.8	549.9	579.4	612.8	655.6	701.3	721.1	784.3	828.9	821.4	897.9	940.4	961.3
- Commerce	92.7	97.7	76.8	75.8	79.9	82.7	85.9	71.2	79.4	68.5	62.0	69.7	71.8	69.9
- Transport et communication	38.8	59.5	39.8	52.8	49.1	49.8	54.4	51.4	67.6	73.4	66.7	64.7	67.7	78.5
- Transports	34.1	42.7	23.4	29.5	24.0	17.5	17.7	14.4	15.6	16.8	17.6	13.5	13.9	19.8
- Services de Postes, Télécommunication, Internet	4.7	16.8	16.4	23.3	25.2	32.4	36.7	36.9	52.0	56.6	49.2	51.2	53.8	58.7
- Banques et Assurances	24.8	38.9	55.0	65.1	69.4	78.7	85.1	85.9	98.2	100.0	102.8	112.4	122.5	145.8
- Hébergement, Restaurant et autres services marchands	180.0	151.7	160.3	130.6	131.2	133.9	136.2	138.0	124.9	114.0	108.7	126.4	128.9	114.4
- Administration publique	69.8	111.6	140.8	168.7	160.3	180.5	200.9	228.2	272.9	298.9	316.7	340.9	366.5	380.5
- Education	44.5	53.5	67.7	77.0	133.4	162.8	187.2	188.1	195.6	209.1	211.7	227.2	239.3	250.5
- Santé et action sociale	5.7	4.5	4.3	5.6	7.5	10.8	12.3	12.8	13.4	14.0	14.4	18.0	20.0	19.0
- Activités à caractère collectif ou personnel	11.5	36.5	53.1	55.0	58.2	47.9	26.7	33.0	47.1	54.4	45.6	51.9	54.5	56.1
- Services domestiques	9.3	8.5	7.7	7.1	5.3	5.4	5.1	4.8	4.7	5.4	4.6	5.7	6.0	5.5
- SIFIM	-35.5	-46.6	-55.7	-58.3	-81.7	-97.1	-92.5	-92.4	-119.5	-108.9	-111.8	-118.9	-136.8	-158.8
PIB aux coûts des facteurs	1166.6	1211.1	1265.5	1311.6	1356.2	1397.6	1467.8	1534.7	1597.9	1607.1	1641.1	1712.2	1777.6	1849.4
Impôts et Taxes	107.1	106.5	116.2	122.7	151.6	171.1	170.7	184.4	194.0	177.5	200.6	195.9	203.4	226.4
PIB aux prix du marché	1273.7	1317.6	1381.7	1434.4	1507.9	1568.7	1638.4	1719.1	1791.9	1784.6	1841.7	1908.1	1981.0	2075.8

Source : MFBPE, Cadrage macroéconomique, mars 2020

ANNEXE 4: Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques

	2015	2016	2017	2018	2019
PRODUIT INTERIEUR BRUT ET PRIX					
Croissance réelle du PIB (en %)	-0.4	3.2	3.8	4.2	4.1
Taux d'inflation (moyenne annuelle)	5.5	5.6	16.1	-2.6	-0.7
SECTEUR EXTERIEUR					
Exportations, f.à.b. (en millions de dollar)	120.8	124.7	172.6	180.2	179.5
Importations, CAF (en millions de dollar)	721.4	616.2	756.0	793.5	871.0
Volume des exportations (en tonnes)	85,758	84,614	93,125	103,218	102,721.0
Volume des importations (en tonnes)	632,337	708,203	822,514	976 694	1,143,866.0
Solde du compte courant (en millions de dollar)	-373.2	-339.7	-360.0	-361.8	-349.0
Taux de change BIF/USD (moyenne de la période)	1,571.9	1,654.6	1,729.1	1,782.9	1,845.6
Taux de change BIF/USD (en fin de période)	1,617.1	1,688.6	1,766.7	1,808.3	1,881.6
Réserves de change brutes (en millions de USD, en fin de période)	136.4	95.4	102.2	70.3	113.4
Réserves de change brutes (en mois d'importations de l'année suivante)	2.0	1.5	1.7	1.0	1.5
MONNAIE					
Avoirs extérieurs nets (MBIF)	-75,870.1	-176,523.1	-154,400.0	-203,201.0	-206,340.3
Crédit intérieur (en MBIF)	1,410,604.3	1,767,122.4	2,004,966.2	2,369,485.6	2,830,022.4
Créances nettes sur l'Etat	687,259.5	905,857.4	1,112,214.4	1,337,534.0	1,621,458.5
Créances sur l'économie	723,344.8	861,265.0	892,941.6	1,038,614.2	1,208,563.9
Masse monétaire (M3)	1,060,791.0	1,187,101.8	1,499,512.9	1,797,468.9	2,205,255.2
Masse monétaire (M2)	923,271.7	1,093,131.8	1,340,926.6	1,325,958.7	2,017,166.9
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2, fin de période)	4.8	4.4	4.3	4.4	3.1
Base monétaire (Taux de croissance)	-8.6	29.2	39.0	-3.3	23.6
Taux d'intérêt d'apport de liquidité (en %)	3.4	3.1	2.8	2.9	2.7
Taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal (en %)	9.8	8.6	7.1	5.8	5.4
Taux d'intérêt moyens créditeurs (en %)	8.7	7.7	6.0	5.6	5.3
Taux sur les Obligations du Trésor à 5 ans et plus	-	-	14.3	12.3	12.3
Taux d'intérêt moyens débiteurs (en %)	16.9	16.5	16.2	15.9	15.7
FINANCES PUBLIQUES					
Recettes et dons (en % du PIB)	16.7	15.6	15.7	18.0	19.7
Dépenses (en % du PIB)	24.7	21.5	20.0	22.6	24.0
Solde primaire (en % du PIB), base droits constatés)	-6.0	-2.3	-1.4	-0.9	1.4
Solde budgétaire global (en % du PIB , base droits constatés)					
- dons exclus	-11.8	-8.4	-6.8	-8.2	-8.2
- dons inclus	-8.0	-5.9	-4.3	-4.5	-4.3
Dette intérieure (en MBIF)	1,070,572.8	1,376,307.8	1,647,896.9	1,937,821.9	2,314,985.5
Dette extérieure (en MUSD, en fin de période)	427	429.1	440.5	451.1	502.3
Ratio du service de la dette extérieure (en % des exportations)	3.9	4.2	5.1	3.4	5.7
Dette extérieure (en % du PIB)	15.6	14.9	13.6	14.0	15.2
Pour mémoire					
PIB au prix du marché (en milliards de BIF)	4,417.9	4,848.2	5,702.1	5,816.7	6,254.8

Source : MFBPE, Cadrage macroéconomique, mars 2020

Annexe 5 : Evolution des critères de convergence au Burundi

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1. Taux inflation annuel (norme = 8%)	9.6	18.2	8.0	4.4	5.5	5.6	16.1	-2.6	-0,7
2. Déficit budgétaire dons compris en % du PIB (norme = 3%)	3.0	3.6	2.9	4.1	8.0	6.0	4.6	4.4	4,3
3. Dette publique en % du PIB (norme = 50%)	33.7	34.1	31.8	31.0	39.8	43.5	41.9	43.4	52,1
4. Réserves de change en mois d'importations (norme = 4,5 mois)	4.0	4.0	4.2	4.1	2.0	1.5	1.7	1.0	1,5

Source : BRB

Pour toute autre information, contactez:

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

Direction de la Supervision, de la Stabilité Financière et de l'Inclusion Financière

1, Avenue du Gouvernement

B.P: 705 Bujumbura

Tél.: (+257) 22 20 42 02

Fax: (+257) 22 22 31 28

Ou visitez le site de la Banque:

www.brb.bi